

LA REVUE DU CAIRE

REVUE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

SOMMAIRE

	Pages.
ÉTIENNE DRIOTON... .. La religion égyptienne dans ses grandes lignes (à suivre).....	3
CHARLES PICHON..... Le centenaire de Newman et les écrivains français.	24
ABBÉ L..... Lettre d'un prêtre du diocèse de Gap, déporté politique.....	28
BORIS POLEVOÏ..... Le drapeau du régiment.....	42
JULIEN BENDA..... Note sur la réaction.....	50
ROBERT KEMP..... La "Crise" de la comédie-française.....	78
RENÉ DUMESNIL..... Le <i>Psaume CXXXVI</i> de Jean Martinon, écrit en captivité.....	83

CHRONIQUE DES LIVRES

JEAN DUPERTUIS



ÉGYPTE : 10 PIASTRES



A NOS LECTEURS.

⊙ *La Revue du Caire* s'est assuré la collaboration de plusieurs écrivains et savants les plus notoires de France, d'U.R.S.S. et de Grande-Bretagne.

⊙ Ainsi, à ses fidèles abonnés et lecteurs, *La Revue du Caire* est heureuse d'offrir la primeur d'articles inédits signés des plus grands noms de l'Étranger, à côté de sa collaboration habituelle d'Égypte et d'ailleurs, qui groupait déjà les talents les plus autorisés.





LA REVUE DU CAIRE

REVUE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

TOME XV

LE CAIRE
1945

LA REVUE DU CAIRE

LA RELIGION ÉGYPTIENNE DANS SES GRANDES LIGNES.

La religion a tenu tant de place dans la civilisation pharaonique qu'il ne reste guère de monuments égyptiens sur lesquels elle ne s'exprime d'une façon ou d'une autre. Pourtant la vieille religion égyptienne passe souvent, même aux yeux d'égyptologues, pour quelque chose d'à peu près incompréhensible.

C'est sans doute parce qu'on veut la réduire aux données d'une des grandes religions du monde moderne, qui se présentent avant tout comme des doctrines révélées, appuyées sur le témoignage de livres sacrés, et proposées par une Église, au sens le plus large du mot.

Rien de semblable en effet n'a jamais existé dans l'ancienne Égypte. Tout d'abord elle n'a pas possédé de livres sacrés dans le sens où nous l'entendons. Les recueils connus sous les noms de *Textes des Pyramides*, *Textes des Sarcophages* et *Livres des Morts* ne furent que des compilations d'incantations magiques, utiles aux défunts dans l'au-delà. Universellement en usage à certaines époques, ils ont complètement disparu à d'autres sans que les autorités religieuses s'en soient le moins du monde préoccupées. Il n'y eut jamais dans la religion égyptienne d'écrits qui pussent, même de loin, faire

figure de Livres Saints comparables à la Bible, à l'Évangile ou au Coran. Tout au plus les courtes légendes qui accompagnent presque toujours les figurations de divinités, pour définir leurs noms et leurs titres, et qu'on trouve à peu près inchangées à travers toute la civilisation pharaonique, pourraient-elles être rapprochées de ce que sont pour nous des symboles de foi, ou des credo. Par ailleurs la doctrine contenue dans les différents écrits religieux est assez diverse et jamais autorité spirituelle n'est intervenue pour la réduire à l'unité et la proposer comme un ensemble.

Pour comprendre les caractères de la religion égyptienne il est nécessaire d'envisager la question de plus haut.

Pour nous, la religion est à la fois une question de philosophie et de croyance positive. L'une et l'autre se compénètrent et s'étayent, la première servant d'introduction et de motif de crédibilité à la seconde et celle-ci, à son tour, venant illuminer et parfaire la première.

Dans l'Égypte ancienne, une idée philosophique de Dieu, pure et appuyée sur une forte tradition, a coexisté dès les débuts de l'époque historique, et vraisemblablement bien auparavant, avec des croyances positives qu'elle ne pouvait pas pénétrer sans les ruiner complètement. Ces croyances, nous l'avons dit, ne constituaient pas un corps de doctrine homogène, mais plutôt une combinaison de légendes, indépendantes à l'origine, élaborées autour des divers sanctuaires dont les cultes avaient été sanctionnés, et par là même sauvés de l'extinction, par la monarchie pharaonique.

En fait la pensée égyptienne essaya toujours de mettre de l'ordre dans ces conceptions religieuses et de les conformer à son monothéisme philosophique. L'histoire de la théologie égyptienne n'est autre que celle de ses efforts en ce sens, efforts qui, dans l'ensemble, étaient condamnés à l'échec. Bien plus, leurs succès partiels mêmes ne pouvaient à un certain point de vue qu'aug-

menter la confusion qu'ils visaient à faire cesser. Il eût fallu en effet, pour adapter les données de la religion positive aux exigences du monothéisme, commencer par supprimer tous les dieux et leurs cultes, comme Akhnaton eut un jour le courage de le faire ; mais la tradition, si forte dans l'Égypte antique, s'opposa toujours à cette révolution qu'elle estimait impie. Ou du moins, si le monothéisme était disposé à se contenter en pratique d'un compromis hénothéiste (c'est-à-dire avec un seul grand Dieu supérieur aux autres), encore aurait-il fallu maintenir tous les autres dieux dans un état de dépendance jusque dans leur propre temple ; et à cela aussi la tradition s'opposait, car tout dieu d'Égypte était considéré de temps immémorial dans son sanctuaire d'origine comme divinité suprême et comme manifestation authentique du Dieu de la philosophie courante. Si bien que toutes les tentatives de la théologie n'eurent jamais pour résultat que de multiplier les interprétations monothéistes au bénéfice d'autant de dieux qu'il y avait de centres de culte en Égypte, en les combinant avec les données des légendes locales. Il en résulta une confusion progressive dans les idées et dans leur terminologie qui aboutit très tôt, en désespoir de cause, à une sorte de panthéisme divin, selon lequel tous les dieux étaient assimilables les uns aux autres et se trouvaient être, à des degrés divers, des manifestations de Dieu.

LE DIEU DES SAGES.

Un nombre impressionnant de textes prouvent que les Égyptiens possédaient, dès le début de l'Ancien Empire, une notion philosophique substantiellement semblable à la nôtre : celle d'un Dieu nommé sans détermination (et par conséquent conçu comme unique), maître des événements, providence des hommes, juge et rétributeur des bonnes et mauvaises actions.

Les plus anciens de ces textes sont ceux du Papyrus Prisse (1), qu'on a appelé à juste titre le plus vieux livre du monde. Il débute par les *Préceptes de Kagemni*, dont la composition remonte au début de la IV^e dynastie (vers 2.700 av. J.-C.). On y lit :

Pap. Prisse, II, 1-2. *Ne t'enorgueillis pas de ta puissance au déplaisir de tes contemporains et garde-toi d'être inexorable, car on ne sait pas quels événements Dieu suscite quand il punit.*

Les *Maximes de Ptah-hotep*, qui viennent à la suite, datent de la fin de la V^e dynastie (vers 2.400 av. J.-C.). En voici les passages les plus significatifs :

Pap. Prisse, VI, 9-10.

*Ne suscite pas de crainte parmi les hommes,
car Dieu punit de la même manière.
Quand quelqu'un dit : « La vie est là »,
il arrive qu'il manque du pain escompté.*

.....
*Quand la prévision des hommes ne s'est pas réalisée,
c'est l'ordre de Dieu qui s'exécute.*

Id., VII, 2-3.

*Qui mange du pain dépend du dessein de Dieu :
c'est un ignorant celui qui le conteste.*

Id., VII, 5.

*Si tu laboures avec profit dans un champ
et que Dieu te donne l'abondance,
Ne rassasie pas ta bouche chez tes voisins.*

(1) Traduction complète dans GUNN, *The Instruction of Ptah-hotep and the Instruction of Ke'gemni : the oldest Books in the World*, Londres 1912.

Pap. Prisse, VII, 7-8.

*Si tu es humble et que tu suives un homme sage,
toute ta conduite sera bonne devant Dieu.*

.....
*S'il est éminent et qu'on le respecte,
c'est Dieu qui a fait qu'il soit sage.*

Id., VII, 10-11.

*Si tu es un homme sage,
forme un fils qui soit agréable à Dieu.*

Id., VIII, 5-6.

*C'est Dieu qui donne l'avancement :
ceux qui jouent des coudes n'aboutissent à rien.*

Id., XI, 1.

*Fais profiter tes gens de ce que tu possèdes :
c'est le devoir de celui que Dieu favorise.*

Id., XIII, 8.

*Ne sois pas avare de tes richesses :
tu ne les possèdes que par don de Dieu.*

Id., XVI, 6-7.

*C'est l'aimé de Dieu qui écoute,
mais celui que Dieu hait n'écoute pas.*

On trouve la même mention de Dieu à toutes les époques de la pensée égyptienne. C'est, dans les œuvres littéraires du Moyen Empire, le *Conte du Naufragé* (1), par exemple, où le Serpent déclare au marin jeté par la tempête sur l'île enchantée : *Voici que Dieu t'a laissé vivre*

(1) MASPERO, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 3^e édit., Paris s. d., p. 88.

et qu'il t'a amené dans cette île. Plus tard, sous la XVIII^e dynastie, un courtisan de Thoutmôsis III, Antef, dont la stèle est conservée au Musée du Louvre, définit la conscience *l'oracle de Dieu qui est dans tous les seins* (1), et un fonctionnaire du temps d'Aménophis III, Béki, proclame dans son inscription du Musée de Turin : *Je fus un véritable juste, exempt de péchés, qui mit Dieu dans son cœur et fut sage grâce à lui* (2). La sagesse d'époque ramesside professe la même doctrine dans maints passages du *Papyrus d'Ani*, en particulier dans celui qui parle des devoirs envers la mère (3), d'un accent si ému qu'il mérite d'être cité en entier :

Sois généreux pour la subsistance que tu donnes à ta mère, et pèse-lui comme elle a pesé. Elle a pris beaucoup de peine avec toi et ne s'en est point déchargée sur moi. Lorsque tu es né, tes mois révolus, elle s'est encore fait du souci. Son sein a été dans ta bouche pendant trois ans. Bien que le dégoût de tes ordures allât croissant, son cœur ne s'est point rebuté et n'a pas dit : « Que fais-je là? » Elle se rendait à l'école, lorsque tu apprenais à écrire, et elle t'attendait avec des pains et de la bière de sa maison. Te voici homme maintenant, tu as pris femme et tu es établi dans ta maison : aie toujours l'œil sur les douleurs de ton enfantement et sur tous les soins, tant qu'ils sont, que ta mère t'a prodigués. Ne fais pas qu'elle te blâme ni qu'elle lève ses mains vers Dieu, car il écouterait sa prière.

On constate enfin la même idée de Dieu à l'époque d'Alexandre le Grand dans certains distiques du Tombeau de Petosiris que M. Lefebvre, l'éditeur de ses inscrip-

(1) SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, Leipzig 1909, p. 97⁴.

(2) DRIOTON, *Contribution à l'étude du chapitre CXXV du Livre des Morts, Les confessions négatives*, dans le *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion*, Paris 1922, p. 549.

(3) CHABAS, *Les maximes du scribe Ani*, Paris 1876, p. 42-54.

tions, rapproche avec raison d'expressions des Psaumes, des Proverbes et de l'Écclésiastique (1) :

*Je ferai que vous soyez instruits de la volonté de Dieu
et que vous soyez conduits vers le chemin de la vie.*

*Le bon chemin de servir Dieu,
heureux celui que son cœur conduit à lui!*

*Si son cœur vacille sur le chemin de Dieu,
son existence vacille sur la terre.*

*Mais si la crainte de Dieu est grande dans son cœur,
grand est son bonheur sur la terre.*

Ce ne sont là que quelques exemples entre cent autres. La conception d'un Dieu unique, tout-puissant, providence et juge des hommes, était donc familière aux anciens Égyptiens, et fréquemment exprimée par eux lorsqu'il s'agissait des choses de la morale et de la religion personnelle. Le passage de la Genèse (XLI, 38) : *Pharaon dit à ses serviteurs : « Pourrions-nous trouver un homme comme celui-ci qui ait en lui l'esprit de Dieu? » Et Pharaon dit à Joseph : « Puisque Dieu t'a fait connaître toutes ces choses, etc. »,* a une couleur égyptienne authentique et il n'est pas, comme on l'a cru, le reflet de la doctrine hébraïque projeté par la légende sur l'ancienne Égypte. Sési I^{er}, d'après les inscriptions de Radésieh (2) sur la voie désertique qui conduit d'Edfou à la Mer Rouge, ne s'exprimait pas autrement quand il discutait en lui-même le projet d'y créer un puits pour les caravanes : *Je leur ferai, disait-il, un moyen de salut et ils béniront Dieu de mon nom après les années à venir.* Et le chroniqueur d'ajouter, dans le même esprit : *Alors Dieu le conduisit de manière à réaliser le vœu de son désir.*

(1) LEBEVRE, *Le tombeau de Petosiris*, I, Le Caire 1924, p. 38.

(2) GOLÉNISCHEFF, *Une excursion à Bérénice*, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, XIII (1890), p. 76, pl. I.

On est en droit de s'étonner que des témoignages aussi clairs et aussi nombreux n'aient pas été plus utilisés dans les études sur l'ancienne religion égyptienne. La raison en est que les recherches en cette matière ont porté avant tout sur les textes tirés des temples ou composés dans leur ambiance, qui ont un tout autre vocabulaire, parce qu'un autre point de vue, que la littérature morale ou la sagesse courante. Ces textes, toujours consacrés à prier ou à glorifier les dieux concrets vénérés dans les divers sanctuaires, ne pouvaient manquer à cause de cela d'être polythéistes. Le monothéisme ambiant s'y reflète parfois, il ne s'y exprime jamais vraiment, dans sa pureté totale. D'où la tentation de croire que les intentions monothéistes qu'on y devine par places sont les essais d'une doctrine universaliste en voie de formation, qui ne réussit à prendre corps que vers la fin de la religion égyptienne. Dans ces conditions, il paraissait impossible, parce que contraire aux données positives de la religion égyptienne et à la marche de son évolution, de traduire par *Dieu* l'expression employée par le vieux Papyrus Prisse et par les livres sapientiaux, du moins antérieurement au Nouvel Empire. On pensa donc, la langue égyptienne la plus ancienne n'ayant, pas plus que le latin, d'articles pour déterminer les substantifs, qu'il fallait la rendre suivant les cas par *un dieu* ou par *le dieu*, le mot désignant alors le Soleil, divinité suprême de la doctrine héliopolitaine, ou le roi, son incarnation sur la terre. On imagina aussi que l'expression pouvait être une particularité des textes moraux, et comme une convention de style pour assurer leur crédit universel à travers l'Égypte : les lecteurs, dévots des divers sanctuaires, savaient qu'il fallait entendre par *le dieu* leur propre divinité locale. Le texte valait ainsi pour toutes les théologies qui se partageaient le pays (1).

(1) GUXN, *op. cit.*, p. 35.

L'explication serait séduisante si elle n'avait contre elle que ce terme de *Dieu* est parfois employé — les exemples cités le montrent — en dehors des textes de sagesse, dans des conditions où il est impossible de l'interpréter de la sorte (1). Il en va de même des traductions *un dieu* ou *le dieu*. Qu'on reprenne les exemples allégués plus haut, qui ne sont qu'un nombre infime de ceux qu'on pourrait produire : dans certains cas lesdites traductions sont possibles, dans d'autres pas. Or le terme *dieu* sans adjonction fait l'objet d'une tradition si homogène et si constante qu'on doit admettre qu'elle est toujours à prendre dans un seul et même sens. Une seule traduction donne raison de tous les cas : c'est l'expression *Dieu*.

D'autant plus que la principale objection à entendre le mot dans cette acception — l'apparition relativement tardive d'une doctrine à tendance monothéiste dans les textes théologiques — vient d'être définitivement écartée par des études récentes (2). Il est acquis désormais que le plus ancien texte théologique connu (si archaïque même que l'égyptologue allemand Sethe n'hésitait pas à l'attribuer au commencement de la première dynastie), la Pierre dite de Sabacon, témoigne d'un effort d'explication monothéiste aussi poussé que celui qu'on a reconnu depuis longtemps dans les compositions de basse époque. Toute la thèse d'une lente élaboration des idées monothéistes à travers la théologie d'époque pharaonique se trouve donc battue en brèche. Celle au contraire que nous venons d'exposer, d'une tradition monothéiste s'exprimant depuis les plus anciens temps dans les écrits de la sagesse égyptienne, est singulièrement renforcée.

(1) En particulier la déclaration de Béki et les expressions employées dans l'inscription du temple de Radésieh.

(2) JUNKER, *Die Götterlehre von Memphis (Schabaka-Inschrift)*, dans les *Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Jahrgang 1939. Phil.-hist. Klasse, Nr 23, Berlin 1940.

Comment ce monothéisme philosophique se concilia en fait avec les données polythéistes des cultes de la Vallée du Nil, c'est ce qui fera le sujet de la dernière partie de cette étude.

LES DIEUX DES TEMPLES.

En face de la conception philosophique de Dieu, qui était pour eux le fondement de la loi morale et le principe d'une religion intérieure, les temples offraient en fait à l'adoration des Égyptiens un grand nombre de divinités.

La plupart d'entre elles étaient des dieux locaux, fortement enracinés dans leur lieu d'origine, mais que l'unification de l'Égypte avait associés, comme on le verra par la suite, dans une mythologie générale où ils jouaient un rôle particulier. Certains étaient adorés dans le peuple sous forme d'animaux sacrés. A ce monde divin appartenaient aussi les demi-dieux et, véritable divinité vivant parmi les hommes, la personne du roi régnant. Les dieux recevaient dans leur temple un culte journalier et l'on célébrait à certaines dates en leur honneur des fêtes solennelles. La magie, absente du culte officiel, se mêlait souvent à la dévotion privée. Enfin les dieux régnaient, non seulement sur les vivants, mais aussi sur les morts, qu'ils accueillaient dans divers paradis.

Tel est en résumé le tableau complexe du polythéisme égyptien.

En ce qui concerne leur iconographie, ces divinités présentaient suivant les cas, toutes les formes intermédiaires entre l'animal, qui fut à l'origine, pour beaucoup d'entre elles, leur symbole et peut-être leur totem, et la forme humaine. Elles pouvaient donc être figurées sous un aspect animal : Anubis comme un chacal, Horus comme un faucon, Hathor comme une vache. Elles pouvaient aussi recevoir une tête d'animal sur un corps humain. Elles pouvaient enfin être complètement humanisées, quittes à prendre quelque attribut qui rappelât leur

origine : Hathor était souvent représentée sous l'aspect d'une femme à oreilles de vache, et Selkis déesse-scorpion, sous celui d'une femme portant un scorpion sur la tête.

1° *Les dieux locaux.*

Les principaux dieux locaux de la religion égyptienne, dont beaucoup ont pris place très tôt dans des combinaisons mythologiques, furent les suivants (voir tableaux aux pages 14-15).

2° *Les divinités secondaires.*

Aux dieux locaux il faut ajouter, pour avoir un aperçu complet de la religion égyptienne :

— les dieux cosmiques, qu'on citera plus loin à propos des synthèses mythologiques.

— les demi-dieux, ou génies, comme Hapi, le Nil, — l'hippopotame femelle Thouëris, déesse des accouchements, — Bès, le nain difforme qui présidait aux fêtes et chassait les mauvais esprits, etc.

— les héros divinités, comme Imhotep, vizir du roi Djeser, qui devint dieu de la médecine, et Aménothès, fils de Hapou, qui devint dieu de la sagesse.

— les divinités étrangères, comme Baal, Rechef, Astarté, Anat ou Kadech, pour lesquelles le panthéon égyptien fut toujours hospitalier.

La dévotion populaire honorait aussi des animaux sacrés en qui les théologiens reconnaissaient des incarnations des grands dieux. Les plus célèbres furent : le bœuf Apis, incarnation de Ptah à Memphis ; le taureau Mnévis, incarnation du Soleil à Héliopolis ; le taureau Boukhis, incarnation de Montou à Hermonthis.

Ce culte des animaux sacrés remonte aux plus anciennes époques et certains savants pensent y reconnaître la survivance d'un stade totémique de la religion égyptienne. Il prit en tout cas un développement extraordinaire dans la dernière période de la religion égyptienne, à partir

DIVINITÉS.	VILLE D'ORIGINE.	ANIMAL SACRÉ.	RÔLE MYTHOLOGIQUE.	ICONOGRAPHIE.	FIG. N° (1).
AMON OU AMON-RÉ.	Thèbes.	belier.	souverain des dieux à partir de la XII ^e dynastie.	Homme coiffé d'un casque cylindrique au sommet plat, supportant deux hautes plumes droites.	1
ANOUKIS, f.	Sehêl.	...	épouse de Khnoum.	Femme portant une haute coiffure évasée, à côtes.	2
ANUBIS.	Cynopolis (<i>El-Queïs</i>).	chacal.	fil d'Osiris et dieu des morts.	Homme à tête de chacal.	3
ATOUM.	Héliopolis.	ichneumon.	le soleil du soir.	Pharaon coiffé de la double-couronne.	4
BASTIS, f.	Bubaste (<i>Zagazig</i>).	chatte.	...	Femme à tête de chatte.	
CHOU.	Léontopolis (<i>Tell-Moqdam</i>).	lion.	soutien du ciel.	Homme portant une plume d'autruche dressée sur sa tête.	5
HARAKHTHÈS. ...	Héliopolis.	...	Horus le Grand identifié au soleil	Homme à tête de faucon, portant un disque solaire sur la tête.	6
HARSAPHÈS.	Héracléopolis magna (<i>Ehnâsya</i>).	bélier.	...	Bélier, ou homme à tête de bélier.	7
HATHOR, f.	Aphroditopolis (<i>Atfih</i>).	vache.	déesse de l'amour et de la joie.	Vache, ou femme à tête de vache, ou femme portant des cornes au sommet de sa coiffure.	8
HORUS LE GRAND (Haroëris). ..	<i>Damanhour</i> .	faucon.	dieu du ciel.	Faucon ou homme à tête de faucon.	9
HORUS L'ENFANT (Harpocrate)..	fil d'Osiris et d'Isis.	Enfant nu, portant une tresse sur l'oreille.	10
ISIS, f.	Iséion (<i>Behbit el-Hagar</i>).	...	épouse d'Osiris.	Femme portant sur sa tête un siège, hiéroglyphe de son nom.	11
KAMÉPHIS.	région de Karnak.	...	forme d'Amon générateur, identifié à Min.	Amon ithyphallique, enveloppé dans une gaine et levant un bras qui tient un fleau.	12
KHENTAMENTIOU. .	Abydos.	...	dieu des morts assimilé à Osiris.	Semblable à Osiris.	
KHNOUM.	Hypsélis (<i>Choutb</i>).	belier.	dieu modelleur du monde et des hommes.	Bélier, ou homme à tête de bélier.	13
KHONSOU.	Latopolis (<i>Esneh</i>).	...	dieu-fils de la triade thébaine.	Homme ou adolescent, portant le disque lunaire sur la tête.	
MIN.	Coptos (<i>Qift</i>).	Semblable à Kaméphis.	14
MONTOU.	Hermonthis (<i>Erment</i>).	taureau Boukhis.	dieu guerrier.	Homme à tête de faucon surmontée de deux grandes plumes.	
MOUÛ. f.	région de Karnak.	vautour.	épouse d'Amon.	Vautour, ou reine coiffée de la double-couronne.	15

NEFERTOUM	région de Memphis.	fils de Ptah.	Homme à la tête surmontée d'une fleur de lotus.	16
NEITH, f.	Saïs (<i>Sa el-Hagar</i>).	Reine de Basse-Égypte tenant en main deux flèches croisées.	17
NEKHRET, f.	Hiéraconpolis (<i>El-Kab</i>).	vautour.	...	protectrice de la royauté de Haute-Égypte.	Vautour, ou femme à tête de vautour, coiffée de la couronne de Haute-Égypte.	18
NEPHTHYS, f.	Diospolis parva (<i>Héou</i>).	épouse de Seth.	Femme portant sur la tête l'hiéroglyphe de son nom.	19
ONOURIS.	This, Sébennytos (<i>Samannoud</i>).	doublet de Chou.	Homme vêtu d'une longue robe bariolée, la tête surmontée de deux grandes plumes.	20
OPHOÏS.	<i>Assiout</i> .	loup.	...	assimilé à Anubis.	Loup debout sur une enseigne de nome.	21
OSIRIS	Busiris.	dieu des morts.	Homme serré dans un maillot funéraire, coiffé d'une haute tiare flanquée de deux plumes.	21
OUTO, f.	Bouto (<i>Tell el-Farâin</i>).	protectrice de la royauté de Basse-Égypte.	Serpent, ou femme à tête de serpent coiffée de la couronne de Basse-Égypte.	22
PAKHET, f.	Spéos-Artémidos.	Chatte, ou femme à tête de femme.	23
PTAH	Memphis.	Bœuf Apis.	...	souverain des dieux selon la théologie de Memphis.	Homme à tête rase, serré dans une gaine.	23
SATIS, f.	Éléphantine.	Femme portant la couronne de Haute-Égypte combinée avec des cornes lyriformes.	24
SEBEK	Fayoum.	crocodile.	Crocodile, ou homme à tête de crocodile.	25
SEKHMET, f.	Rehesou.	divinité guerrière.	Femme à tête de lionne.	26
SELKIS, f.	Scorpion à tête de femme, ou femme portant un scorpion sur sa tête.	27
SETH	Ombos.	frère et adversaire d'Osiris.	Animal fabuleux, ou homme ayant la tête de cet animal.	28
SOKARIS	nécropole memphite.	assimilé à Ptah, puis à Osiris.	Homme à tête de faucon, momifié.	29
TEFNOUT, f.	Oxyrrhynkhos (<i>Behnesa</i>).	Épouse de Chou.	Lionne, ou femme à tête de lionne.	30
THOT.	Hermopolis du Delta (<i>Baklia</i>). Hermopolis magna (<i>Achmounein</i>).	ibis ou singe.	...	dieu-lune.	Homme à tête d'ibis surmontée du disque de la lune.	30

(1) Les chiffres inscrits dans cette colonne renvoient aux divisions des tableaux de divinités qui illustrent cet article.





de la conquête perse : ce ne fut plus seulement un individu, reconnaissable à certaines marques, mais l'espèce entière qui fut adorée comme divine par différents nomes, ou provinces, de l'Égypte.

3° *La personne du roi.*

Le pharaon régnant était aussi une divinité.

D'abord il descendait en ligne directe des grands dieux de l'Ennéade, dont le rejeton Horus, fils d'Osiris, avait fait souche de pharaons. De plus, au moment de sa conception, le dieu Soleil était censé prendre l'aspect de son père pour l'engendrer lui-même dans le sein de sa mère. Cette théogamie, attestée expressément pour plusieurs souverains de la XVIII^e dynastie, semble avoir fait partie intégrante de la doctrine monarchique de l'ancienne Égypte. Elle donne son sens plein et véritable au titre « Fils du Soleil » du protocole royal.

A ce droit de sang divin venait s'ajouter l'investiture par les cérémonies du sacre. Le dieu Soleil conférait alors au roi, comme à son successeur, le *pschent*, combinaison des couronnes de Haute et de Basse-Égypte. Le roi entrait par là dans sa fonction divine de faire régner la justice du Soleil sur la terre. Après sa mort, il recevait un culte dans un temple établi à proximité de son tombeau.

4° *Le culte.*

La vieille notion du dieu maître d'un territoire qu'il gouvernait par l'entremise de son fils, le roi-prêtre, a déterminé les caractères spéciaux du temple égyptien et du culte qui y était rendu.

Le temple (1) était un « château », *hit*, comprenant un domaine au milieu duquel s'élevait la maison, *per*, du dieu. L'ensemble était enclos dans une haute muraille, qui englobait les jardins et les communs. Au milieu,

(1) Cf. *Le temple égyptien*, dans la *Revue du Caire*, 5^e année, n° 49, décembre 1942, p. 132-143.

l'habitation du dieu, dont l'entrée était flanquée d'un pylône, était distribuée en trois parties, correspondant aux besoins d'un palais seigneurial : une cour d'honneur, pour les audiences du grand public, — une salle hypostyle destinée aux réceptions plus intimes, — enfin les chambres d'habitation.

La plus retirée de celles-ci, le sanctuaire ou Saint des saints, était dotée d'un *naos*, tabernacle monolithe en forme d'édicule, qui renfermait une stâtué du dieu en bois doré. Cette idole était le centre du culte. Dans la croyance des Égyptiens, elle n'était pas la divinité elle-même, mais, au moment déterminé par les rites, le dieu envoyait en elle une de ses nombreuses âmes, qui l'animait de sa présence réelle.

Le culte journalier, dont les cérémonies sont représentées sur les murs des salles où elles avaient lieu, était un véritable service domestique. Il était en théorie accompli par le roi, en vertu de la vieille fiction du roi-prêtre, fils de la divinité locale, mais en fait par un prêtre agissant en son nom. Il consistait à éveiller le dieu le matin, à faire sa toilette, à lui présenter des aliments et des fleurs, à lui réciter des hymnes de louanges. Les sacrifices sanglants n'avaient pas de place dans cette liturgie. Celle-ci n'exigeait donc qu'un nombre restreint d'officiants et le peuple n'y prenait aucune part. C'était seulement aux fêtes solennelles (1) que le dieu sortait dans une barque sacrée, portée sur les épaules des prêtres, et qu'il recevait les hommages de la foule dans la cour du temple, ou même en dehors de l'enceinte sacrée.

5° *La magie.*

La magie, avec tous ses procédés traditionnels pour commander infailliblement aux forces spirituelles et matérielles, fut très en honneur dans l'ancienne Égypte.

(1) Cf. *Les fêtes égyptiennes*, dans la *Revue du Caire*, 7^e année, n° 72, novembre 1944, p. 43-68.

Elle y était considérée comme une véritable science.

C'est en vain toutefois qu'on en chercherait des manifestations dans les rituels des temples : la religion officielle ne connaissait dans ses rapports avec les dieux que l'adoration et la prière. Par contre les rituels funéraires étaient des recueils de formules magiques, dont la récitation devait maîtriser les divinités, bonnes ou mauvaises, de l'autre monde.

Dans la vie courante, à côté d'opérations magiques réputées criminelles, comme la pratique de l'envoûtement, la magie mettait en œuvre les breuvages guérisseurs, les philtres d'amour et les procédés prophylactiques contre les mauvais esprits, les animaux nuisibles, le mauvais œil et les maladies. Ces procédés consistaient surtout en récitations de formules et en possessions d'amulettes. Celles-ci représentaient le plus fréquemment des dieux ou leurs emblèmes ; elles reproduisaient aussi les signes hiéroglyphiques exprimant le nom du bien dont on était désireux de s'assurer le bénéfice.

6° *Les croyances funéraires et le culte des morts.*

La mort résultait, pour les Égyptiens, de la dissociation du composé humain : le principe immatériel abandonnait le corps. Ce principe immatériel s'appelait *ba*, et on le représentait sous la forme d'un oiseau à tête humaine. Quant au *ka* des textes les plus anciens, l'accord est loin d'être fait sur sa nature. On a longtemps cru, à la suite de Maspero, que le *ka* était un élément du composé humain, intermédiaire entre l'âme et le corps, quelque chose comme le périsprit des spirites. Mais certains textes plus récemment versés à la discussion donneraient plutôt l'impression que le *ka* était une sorte de génie protecteur.

Quoi qu'il en soit, les croyances des Égyptiens sur ce qui en arrivait de l'homme après sa mort (1) furent

(1) Cf. *Paradis égyptiens*, dans la *Revue du Caire*, 6° année, n° 57, août 1943, p. 318-329.

toujours, comme leurs doctrines religieuses, et pour les mêmes motifs, un compromis pratique entre des traditions d'origine diverse, amalgamées tant bien que mal. Elles ne constituèrent jamais une doctrine unifiée et logiquement élaborée. Trois éléments principaux y entraient en combinaison.

a. La survie dans le tombeau.

Une idée fondamentale, peut-être aussi la plus ancienne, de la croyance égyptienne fut que l'âme continuait à vivre dans les environs du corps. Elle se reposait sur lui et s'alimentait de ce que les vivants venaient lui offrir.

Cette idée, très primitive, a inspiré la plupart des dispositions du culte des morts. Elle est à la base des préoccupations qui ont fait adopter et perfectionner la momification, car la destruction du corps devait entraîner fatalement, dans cet ordre de croyance, le dépérissement de l'âme. Elle a commandé la distribution du tombeau en caveau funéraire, où le corps reposait à l'abri de tous les périls au milieu de son mobilier et de ses provisions, et chapelle de culte, à laquelle l'âme avait accès par la stèle fausse-porte pour prendre possession des offrandes fraîches qu'on lui apportait. C'est elle aussi qui inspira la création de petits jardins de plaisance autour des tombes, dont la coutume existait déjà sous la première dynastie, comme le prouve une trouvaille récente de Zaki Saad Eff. près de Héliouan.

b. Les royaumes des dieux des morts.

Les armes de chasse et les figurines d'animaux sauvages déposées dans les tombes à l'époque préhistorique prouvent que dans la croyance de ce temps d'autres domaines que le tombeau s'offraient aussi à la survie de l'âme.

Les textes de l'époque historique montrent que les

Égyptiens imaginèrent plusieurs sortes de paradis, correspondant à diverses conceptions de l'au-delà. C'étaient primitivement les royaumes respectifs de plusieurs dieux des morts. Pour les habitants de Haute-Égypte, c'étaient des cavernes pénétrant profondément sous terre, ou des espaces désertiques conduisant à des oasis ; pour ceux du Delta, des îles fortunées où régnait une abondance perpétuelle. Plus tard les différents dieux furent assimilés à Osiris, et celui-ci devint le seigneur unique d'un au-delà aux multiples aspects.

Les rites osiriens de la momification, en même temps qu'ils conféraient au corps l'indestructibilité, faisaient du mort un « osirien » et l'équipaient pour le grand voyage de l'au-delà. Son âme arrivait, après avoir échappé à toutes sortes de dangers, au palais d'Osiris où elle subissait un jugement. Elle devait alors se déclarer innocente de certains crimes par une « confession négative » ; sa véracité était vérifiée par une pesée du cœur, dite psychostasie. Reconnue juste, elle était admise dans le séjour des bienheureux ; coupable, elle était livrée à un monstre qui la dévorait.

C'est de la croyance osirienne que relèvent les bâtons de voyage et les armes déposés à côté des morts ; les *chaouabti* aussi, figurines de serviteurs que la magie animait pour travailler à la place de leur maître dans les domaines d'Osiris.

c. Les destinées solaires.

L'adoption de la théologie héliopolitaine par les rois de la V^e dynastie faisant d'eux de « Fils de Rê », et par conséquent des dieux égaux à ceux de l'Ennéade, il ne pouvait plus être question pour eux de devenir après leur décès sujets des dieux des morts. Les prêtres d'Héliopolis leur composèrent donc, par des formules qui se retrouvent dans les Textes des Pyramides, des destinées bienheureuses dans le ciel auprès du Soleil.

Mais ces nouveaux dieux ne partaient pas seuls pour l'au-delà : ils emmenaient avec eux leur cour, parents et courtisans, dont le groupement des tombes dans une nécropole autour de la pyramide royale attestait leur solidarité dans la mort. Ces privilégiés jouissaient aussi à quelque degré des destinées solaires du monarque.

En fait, aussi bien pour les rois que pour les particuliers, les bons offices posthumes d'Osiris ne furent jamais complètement refusés, ni les rites osiriens abandonnés. Il s'établit seulement un compromis entre les croyances osiriennes et les croyances solaires, dont les Textes des Pyramides fournissent le témoignage. La tentative de créer pour les rois et pour leur cour un au-delà purement solaire n'aboutit en définitive qu'à ajouter une perspective de plus au tableau complexe que les Égyptiens se faisaient de l'autre monde.

Ces trois ordres de croyances funéraires s'enchevêtrèrent dans les compilations de différentes époques que sont les *Textes des Pyramides*, les *Textes des Sarcophages* et le *Livre des Morts*. En pratique un Égyptien du Nouvel Empire harmonisait leurs données de la façon suivante.

La momification accomplie, son âme, espérait-il, s'enfoncerait dans l'au-delà d'Osiris pour y subir victorieusement l'épreuve du jugement. Justifiée et libre d'aller et venir à son gré, elle choisirait comme lieu de sa résidence le tombeau qu'il s'était préparé, qu'il avait pourvu de meubles et de provisions, et où ses descendants perpétueraient son culte. Mais la nuit venue, pour échapper à ses embûches, son âme userait du privilège solaire : elle prendrait place sur la Nef du Soleil et naviguerait sur elle à travers l'autre monde jusqu'au moment où, l'horizon oriental franchi, elle pourrait la quitter à l'aurore pour revenir à son lieu de repos préféré, sa tombe dans la nécropole.

(à suivre.)

Étienne DRIOTON.

LE CENTENAIRE DE NEWMAN ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS.

Le 8 octobre 1845, un pasteur anglican, John Henry Newman, retiré dans son oratoire de Littlemore avec un religieux catholique, le P. Dominique, prononçait son adhésion à l'Église romaine.

Démarche nécessaire sans doute pour l'âme du nouveau converti, mais démarche douloureuse. Il y avait douze ans que celui-ci cherchait la vérité totale, avec ses amis fervents du *Mouvement d'Oxford*, aux côtés desquels il avait médité, lutté et lancé les fameux *Tracts of the Times*. Déjà, le tract 90 l'avait opposé définitivement à l'Église officielle. Il avait alors construit une église anglicane, dont Mrs. Newman, sa mère, avait posé la première pierre. Il y avait prêché ses premiers sermons personnels. Puis il avait élevé son oratoire, où il avait intensifié sa prière de recherche et de demande. Maintenant, il lui fallait se séparer de ses premiers amis, les *Oxonians* de 1833, pour adhérer à une Église où il découvrait la seule et véritable Église du Christ. Il n'hésita pourtant pas devant ce déchirement suprême : « Je puis me rendre ce témoignage, devait-il dire avec sa simplicité, de n'avoir jamais péché contre le Saint-Esprit. »

Et, sans regarder en arrière, John Henry Newman récita le *Credo*.

*
* *

Ce faisant, il n'avait cherché le bruit, ni la gloire. Peu de démarches cependant ont conduit un homme aussi loin que le « pas » de Littlemore. Celui que ses adversaires, et parfois ses confrères, nommaient par épigramme *the old person*, reçut bientôt la prêtrise, puis, par la volonté de Léon XIII, le chapeau de cardinal. Et son exemple rayonna de façon extraordinaire parmi tous ceux, protestants ou catholiques, qui gardaient la ferveur du Christ. « Il est impossible, rapporte un des témoins de l'acte de 1845, de décrire l'effet énorme que produisit dans le monde universitaire et ecclésiastique, je pourrais dire dans toute l'Angleterre, ce fait qu'un seul homme a changé de religion. »

C'est que le converti était de taille, et aussi de peu commune espèce. Animé d'une foi puissante, il renouvelait les antiques raisons de croire. Certes, il se gardait de mépriser les anciennes apologétiques, mais il apportait à les mettre en œuvre un esprit nouveau, largement accordé aux besoins et aux inquiétudes de l'âge moderne. Il ne changeait pas le Christianisme traditionnel, mais il le repensait, le décapait, le plaçait dans une lumière de printemps. Grâce à lui, la *Roman Catholic Church* cessait d'être une quelconque « dénomination » dans le catalogue des sectes, entre les Épiscopaliens et les Adventistes du premier jour : elle devenait l'Église, toute divine, neuve et jeune, reliée sans interruption, à travers Bossuet, Thomas d'Aquin, Augustin, aux apôtres Pierre et Paul, la Vérité coulant des lèvres mêmes de Jésus. Non, en vérité, depuis Pascal, personne n'avait marqué d'un tel sceau la croyance deux fois millénaire. Et aussi bien devenait-il impossible après lui, au croyant cultivé, de penser le Christianisme en faisant abstraction de la *Grammar of assent*, comme il lui est devenu impossible depuis trois siècles d'ignorer les *Pensées*.

Mais qu'ils sont donc rares les hommes qui, au divin alcool de la foi, reçoivent le privilège d'incorporer la couleur et l'arôme de leur âme créée !

*
* *

La France, entre toutes peut-être, aura été sensible à ce rayonnement newmanien. Si ses écrivains contemporains se montrent fortement marqués (et non les moindres : un Bourget, un Mauriac, un Claudel) d'un christianisme positif, d'une conception pratique de l'action divine dans nos actes quotidiens, et aussi d'une esthétique chrétienne infiniment plus authentique, plus profonde, que celle de Chateaubriand, s'ils se déclarent plus « engagés », comme on dit à présent, cet engagement tient précisément à l'influence directe ou indirecte du converti de Littlemore. Les travaux de Thureau-Dangin sur la Renaissance religieuse en Angleterre, et surtout les études d'Henri Brémond, ont abouti avec de nombreuses traductions, à rendre familière aux Français cultivés la pensée de Newman. Bourget, grand anglicisant, avait déjà pu se l'assimiler par lui-même. L'abbé Brémond, compagnon de Barrès en Grèce, la lui expliqua dans leurs longues causeries de voyage. Ce furent l'ouverture d'esprit toute newmanienne, *broadminded*, du prêtre humaniste, comme sa compréhension, comme son sens de l'art, comme toute sa prodigieuse culture, qui commencent la conversion de l'ancien élève du rationaliste Burdeau.

J'ai connu Barrès à la fin de sa vie. Je l'ai vu de plus en plus cerné, pris, occupé par cette quête religieuse, désormais « la seule chose qui l'intéressât », saisi par ce mystère où les écharpes irisées des péris et des fées s'effaçaient devant le visage lumineux du Ressuscité. Brémond était passé par là, — Brémond portant Newman. Et je m'enchantais à voir le Prince des Lettres françaises

écouter sur l'Acropole les murmures de sa Colline lorraine et la voix catholique d'Oxford qui lui révélaient ensemble qu'il ne pouvait être que « du Christ ».

*
* *

Cette dette de gratitude, les catholiques de France l'ont payée récemment. Aux fêtes qui viennent de se dérouler dans les murs de Beaumont College, à Windsor, le cardinal Suhard, archevêque de Paris, a pris soin de se faire représenter. La corporation des Publicistes chrétiens, le Comité catholique des Amitiés françaises ont emmené aussi une belle délégation, admirablement reçue, — comme allait aussi l'être à Cambridge, en voyage privé, le Directeur général de l'Enseignement de France, M. Jean Bayet.

Les relations sont anciennes, en effet, entre catholiques des deux pays. Aux temps révolus de la prescription en Angleterre, la France et son collègue de Douai offraient aux « papistes » le suprême refuge. Aujourd'hui, en célébrant la vivacité d'imagination d'un des plus grands écrivains d'Angleterre, la souplesse de son style, sa divination des âmes, la maîtrise de sa pensée, les catholiques français se plaisent à évoquer cette antique fraternité. Cette civilisation chrétienne dont Newman fut l'un des plus glorieux représentants n'a pas fini de courir — et elle courra jusqu'à la fin des temps — de terribles dangers. Il est toujours bon de s'unir pour assurer le respect de la personne humaine, l'établissement de la justice sociale et un ordre international qui soit vraiment la paix. Car l'heure a sonné, prédite par Newman, où l'infidélité débordant de toutes parts, « seuls les sommets apparaîtront comme des îles dans le désert des eaux ».

Charles PICHON.

LETTRE D'UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE GAP, DÉPORTÉ POLITIQUE.

X, ce 13 juin 1945.

MA CHÈRE SOEUR,

J'ai appris par une lettre de toi, lue dimanche chez J. à Paris, que tu étais au Caire. Combien j'ai été heureux de reconnaître ton écriture. Je voudrais te procurer une joie analogue en te racontant un peu ma vie pendant ces dernières années.

... J'avais ouvert en 1941, dans ma petite paroisse de Saint-Jean, deux centres d'éducation paysanne au profit de la jeunesse du canton. Ces deux centres ont fonctionné normalement pendant les hivers 1941-1942 et 1942-1943. Le centre des filles a continué avec un succès accru pendant les deux hivers 1943-1944 et 1944-1945. Comme j'avais toute une organisation, literie, vaisselle, locaux, personnel de maison, j'ai pu au moment de la dissolution de l'armée française en fin novembre 1942, recueillir dans mon centre de garçons, ou plus exactement chez moi, une dizaine d'Alsaciens d'une vingtaine d'années qui avaient fui l'armée allemande, s'étaient engagés dans l'armée française et qui allaient se trouver à la rue et à l'abandon par le fait de la dissolution de cette dernière. Il leur était, en effet, impossible de rentrer en Alsace où ils auraient été repris et con-

damnés. Et leurs familles étaient pour la plupart déportées. Je me suis bien vite attaché à ces jeunes gens et je les ai nourris, protégés et aimés comme s'ils étaient ma famille. Un est allé en Allemagne avec moi, et je ne sais ce qu'il est devenu, un a été tué en août 1944 en faisant le coup de feu contre les Allemands, les autres ont achevé la guerre enrôlés dans l'armée française.

Notre cher Pierre est devenu bien vite le chef de cette équipe et il les dirigeait au travail, comme il présidait à leurs repas dans leurs divers cantonnements.

Au printemps de 1943, ayant déjà bénéficié de l'aide des Alsaciens pour les travaux de construction d'une école ménagère que j'avais entreprise, l'idée me vint d'augmenter le nombre de nos travailleurs en acceptant d'autres jeunes gens. Il s'en présentait beaucoup qui ne voulaient pas aller travailler en Allemagne et cherchaient à se camoufler.

Ainsi donc en même temps que nos jeunes paysans me quittaient à la fin de leur session d'hiver, une trentaine de jeunes travailleurs m'arrivaient et je constituais, pour la forme, un centre d'apprentissage pour maçons, bûcherons, carriers. J'obtenais pour cet office l'agrément et les subsides du gouvernement (environ 30.000 frs. par mois). Ce fut au cours de cet été 1943 une exubérance de vie et d'activité : Juliette avec ses dix enfants et deux amies de ses filles, mes Alsaciens mangeant à la cure et couchant au grenier à certains jours, quand ils n'étaient pas en montagne, au chalet près de leur chantier de bûcheronnage. Vingt-cinq jeunes gens à nos centres de garçons qu'il fallait diriger et surveiller au travail et nourrir ; sans compter deux centres de résistance cachés en pleine montagne abritant chacun une quinzaine d'officiers qui empruntaient beaucoup de nos services et se recommandaient de mon patronage. Il ne se passait pas un jour que l'un d'entre eux ne partageât notre repas. Nous étions assez régulièrement de vingt à vingt-cinq à table.

Ces deux centres de résistance de jeunes officiers étaient directement l'œuvre de notre frère Pierre. Quand il m'est arrivé après son évasion au début de 1941, papa et moi avons eu bien du mal à le faire renoncer à la décision qu'il avait prise de passer en Afrique du Nord. Il n'en garda pas moins la résolution silencieuse et tenace de faire passer le service de la patrie avant toute autre chose, même l'amour de sa famille. Quand, en 1943, l'occasion lui fut donnée de servir comme agent militant de la résistance, il s'y donna à fond. Il fut l'organisateur pour toute cette vallée du Champsaux, il emmagasinait des armes en pleine montagne, assurait les liaisons, le ravitaillement, partait parfois pour plusieurs jours, passait souvent ses nuits au travail et par surcroît ne me disait jamais rien de ses activités, espérant par ce silence mieux me protéger contre les investigations de la gestapo. (Entre autres activités, il a sauvé la vie à une cinquantaine de Juifs et moi-même en ai caché dans mon presbytère.) Il était presque toujours accompagné d'un jeune homme excellent qui portait le faux nom de Collart et qu'on appelait le « lieutenant ». Cet officier fut fusillé quelques semaines après Pierre.

Notre frère fut arrêté bêtement le 30 mai et mis à mort le 19 juin, ayant chanté en son cœur le *Magnificat* et disant le chapelet. Il fut arrêté alors qu'il était profondément endormi, exténué de fatigue, dans un chalet de montagne où il avait espéré rencontrer des camarades. Ces camarades avertis d'une descente de la gestapo dans leur local l'avaient quitté une heure avant et Pierre ignorait totalement cette menace. Le Bon Dieu a des desseins et le principal est que se réalise la prière de notre mère dans sa douloureuse maladie quand, offrant à Dieu ses souffrances, elle lui demandait que nous soyons tous réunis au Ciel.

Au cours de l'été 1943 s'est présenté à moi un jeune homme de 25 ans que j'avais connu dans un sanatorium en 1941. On l'appelait le trappiste, car il avait plusieurs

années dans une trappe et en était sorti, comme il avait plusieurs mois dans un séminaire et en était sorti également. À court d'argent, il venait offrir ses services de surveillant dans mon centre de jeunes gens ; connaissant son manque de jugement, je l'ai évincé. C'est lui qui m'a dénoncé à la gestapo, lui qui est cause de l'arrestation de vingt-cinq jeunes gens pris avec moi et, à ma connaissance, d'une cinquantaine d'autres arrestations survenues à la suite.

Le samedi matin, 13 novembre, quelle n'est pas ma surprise de voir une sentinelle allemande se promener devant la porte de mon presbytère. Immédiatement, j'ai compris. Habillé, je descends et reste dans la cuisine, je prends soin de réveiller la bonne et son mari et de les avertir ; ceux-ci réveillent mon professeur d'agriculture et M. l'abbé. Ce prêtre, vocation tardive, ingénieur de centrale, m'a été adjoint par l'évêque de Gap pour m'aider dans la direction des deux écoles et il m'était arrivé la semaine précédente. Relâché le lendemain, il assurera et assure encore l'administration de ma paroisse pendant mon absence. Rapidement, les cinq hôtes du presbytère sont réunis à la cuisine. Les Allemands entrent brutalement et nous sommes prisonniers. Je suis mis à part et nous sommes gardés là jusqu'à 5 heures du soir, heure à laquelle nous sommes transportés à Gap (25 kilomètres). Pendant toute la journée, on pille et-pille notre presbytère. Pendant ce temps, la même opération avait lieu à mon école de garçons où étaient une vingtaine de jeunes gens (mes aides-maçons, manœuvres et terrassiers) sous l'autorité d'un jeune ménage. Ces jeunes gens et le ménage avec leur petit bébé de quatre mois furent faits prisonniers et le soir je me retrouvais avec eux dans le même camion qui nous transportait à Gap. Il y avait aussi dans ce même camion trois porcs que j'engraissais, des restes de la cuisine. Nous étions encadrés par les 300 soldats qui avaient procédé à l'opération, munis de mitrailleuses et de canons. Au cours de la journée, le commandant de la gestapo était venu me toiser et m'avait

manifesté en termes durs son dépit de ne pas avoir trouvé notre frère Pierre. Je lui répondis que s'il était venu le dimanche au lieu du samedi il l'aurait trouvé, car mon frère était toujours là le dimanche.

Je suis resté à Gap deux jours dans un cachot obscur puis dirigé avec tous les autres sur une prison de Marseille — sauf l'abbé qui fut libéré et le bébé qui fut confié à la maternité. En janvier, les deux femmes furent relâchées. Le 3 mars, sans qu'aucun d'entre nous n'ait jamais subi aucun interrogatoire, nous fûmes dirigés sur le camp de Compiègne qui est l'acheminement normal vers la déportation en Allemagne.

Compiègne reste pour nous le séjour d'un petit paradis : ce n'est plus la cellule, ni la prison et ce n'est pas le camp d'extermination que nous connaissons ensuite. Liberté relative, bonne nourriture et surtout possibilité de l'améliorer, charmes de la conversation entre 4.000 détenus, et une chapelle. Déjà dans ma cellule de prison dans les dernières semaines, j'avais pu dire ma messe trois fois par semaine (vraie messe des catacombes) grâce aux démarches et aux initiatives de notre sœur. Laisant à Paris ses dix enfants, elle était venue passer trois semaines à Marseille se dépensant — inutilement — en démarches et visites pour obtenir ma libération. A Compiègne, nous étions une douzaine de prêtres et disions librement notre messe. — Grands mouvements de conversions dans ce milieu de prisonniers. — Bientôt et pendant plusieurs semaines j'ai fait fonction d'aumônier du camp. Semaine Sainte et fête de Pâques splendides. Le 5 avril, toute ma bande sauf moi faisait partie d'un convoi en partance pour l'Allemagne. Actuellement, je n'ai aucune nouvelle de ces vingt jeunes gens ; je sais uniquement qu'un est mort.

Quant à moi j'ai fait partie du convoi suivant qui quitta Compiègne le 27 avril 1944. Nous étions aux environs de 1.600.

J'ai quitté Compiègne et la France le 27 avril 1944.

Nous avons été enfermés dans des wagons à bestiaux, cent par wagon, sans air, sans eau, sans aucune commodité pendant quatre jours et trois nuits. Un temps relativement frais nous a beaucoup favorisés ; il n'y eut que quelques décès et quelques cas de démence passagère. Un convoi venant après nous connut jusqu'à vingt morts dans le même wagon. Un autre en juillet eut 900 morts sur 2.400 déportés. Les Juifs étaient encore plus mal traités et leurs transports connaissaient de plus grands déchets.

Nous avons débarqué à Auswitch, tout à fait au sud de l'Allemagne. Ce camp a été le tombeau des Juifs de toute nation. On évalue à 4 et 6 millions le nombre de déportés qui trouvèrent la mort dans ce camp. Nous avons été reçus là-bas avec une brutalité qui nous a effarés, car nous ne doutions jamais qu'arrivés en Allemagne nous allions y vivre dans des camps d'extermination. Nous mourrions de soif ; on nous a encore laissés deux jours sans boire. Depuis quatre jours, il nous avait été impossible de nous étendre, voire même de nous asseoir, on nous parque 800 par hangar trop petit, sur la boue. Nous avions linge et tricot et il faisait froid, neige et glace. On nous dépouille de tout ; absolument. (Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, je suis resté tout nu, absolument nu, depuis 6 heures du soir jusqu'à 3 heures de l'après-midi, donc 20 heures) et on nous a donné ensuite uniquement sabots, chemise, pantalon et veste...

Notre convoi était destiné à une bien triste fin. En avril 1944 il y eut en Afrique du Nord l'affaire Pucheu que je connais mal. Toujours est-il que les Allemands avaient, par représailles, dirigé notre convoi sur Auswitch pour nous faire passer au four crématoire et à la chambre à gaz. Nous avons passé quatre jours dans l'inquiétude et finalement nous avons appris que des autorités anglaises, je crois, avaient fait savoir aux Allemands que si on nous exterminait, les alliés mettraient à mort un certain nombre d'intellectuels allemands qui étaient en

résidence surveillée dans l'Amérique du Sud. Et nous sommes sortis des « Ateliers de la mort » pour aller dans des logements où nous pouvions nous étendre.

Une douzaine de jours après notre arrivée à Auswitch, un de mes camarades détenu comme nous, mais admirablement renseigné, me dit : « Nous quittons demain cette terre damnée. Un train de Juifs hongrois doit arriver cette nuit ; la plupart de ces Juifs passent au four crématoire et nous, nous sommes embarqués dans le train qui les aura amenés. » Et de fait, le lendemain, en allant prendre le train, le four crématoire qui se trouve le plus proche du train fonctionnait à pleins gaz et il puait la chair humaine grillée.

C'est inimaginable, les horreurs vues dans ce camp pendant les dix jours que j'y ai passés. Un jeune homme de Paris, interné dans ce camp depuis 1943 et chargé du service de nettoyage a dû, l'un des jours que nous étions là, désigner cinq sur dix des hommes à lui confiés pour son service. Et ces cinq hommes désignés par lui passaient le soir même au crématoire. Ce jeune homme nous a dit que ce même sort l'attendait un jour ou l'autre. Quelle tristesse que ces troupeaux de femmes, ces régiments d'enfants allant en classe et en revenant (à l'intérieur de ce camp qui a 30 kilomètres de long) et qui tous sont destinés au crématoire. Pour un certain nombre le délai maximum était de six mois. J'ai pu dire deux mots à une jeune fille, croate je crois, qui avait été étudiante à la faculté de médecine de Paris. Elle espérait beaucoup que la guerre serait finie pour le mois de juillet 1944, car c'était pour elle la date limite où elle devait passer au crématoire.

D'Auswitch, nous avons été dirigés sur le camp de Buchenwald, près de Weimar, au centre de l'Allemagne. L'accueil a été moins dur qu'à Auswitch et le voyage fut même confortable, cinquante seulement par wagon. A l'entrée du camp de Buchenwald, à l'endroit d'une bifurcation il y a un poteau indicateur monumental avec deux

flèches : l'une vers la gauche, porte l'indication : « Caserne de S. S. » et sous cette flèche, une sculpture représentant trois jeunes gens, alertes et gais, emboitant le pas vers la caserne. L'autre flèche, pointée vers la droite, porte l'indication : « Camp de concentration », et la sculpture représente trois personnages affreux et grimaçants : un moine, un juif et un prêtre.

Pendant les dix jours que j'ai passés à Buchenwald, j'ai rencontré, entre autres détenus, un prêtre tchèque de soixante et onze ans, détenu depuis sept ans, gai, enjoué, rieur, plein de santé et de confiance ; il m'a raconté avoir vu de ses yeux un moine condamné par dérision à se promener des heures entières avec un ridicule chapelet de pommes de terre autour du cou. J'ai causé plusieurs fois à un vicaire de Metz, homme d'une corpulence et d'une majesté, avec quelque chose de plus militaire dans le maintien et le regard. Au moment où il fut arrêté, le train laissait les détenus à Weimar et ils avaient à faire une montée d'une douzaine de kilomètres pour arriver au camp. Comme il avait la soutane, il fut l'objet de toutes sortes des sarcasmes, reçut coups de pied, coups de crosses ; on le faisait tomber dans la neige et après on le rouait de coups. Il saignait de partout, portait ses chaussures en mains. A un kilomètre du camp, n'en pouvant plus, il s'arrête, se redresse, se campe et faisant face à ses adversaires, il leur dit : « Si vous me touchez encore, je ne bouge plus, tuez-moi. » Et on le laissa tranquille.

Nous étions partis de Compiègne 1640. Nous avons laissé, morts ou malades, 150 à Auswitch. 500 sont restés à Buchenwald. Quant à moi, j'ai fait partie du convoi de 1.000 détenus qui en fin mai ont été dirigés sur Flossenburg, en Bavière, dans le sud de l'Allemagne, près de la frontière tchécoslovaque.

Je suis resté au camp de Flossenburg pendant les deux mois de juin et de juillet et de là j'ai été dirigé sur Ianovitz à 40 kilomètres de Prague.

Les camps de concentration allemands sont une insti-

tution vraiment diabolique. Ils sont construits sur le même type. Aux endroits les plus froids et les plus malsains (j'ai grelotté de froid le 14 juillet) se trouvent juxtaposés deux centres : un organisme S. S. et un camp de concentration. (Casernes à Buchenwald, ensemble de villas luxueuses pour aristocrates S. S. à Flossenbourg.) Il y a relativement peu de relations entre les S. S. et le camp de concentration. Les S. S. ont monté la machine, lui ont donné l'impulsion première et elle fonctionne d'elle-même, Voici le fonctionnement de ces camps. A la tête du camp se trouve un détenu appelé « le chef du camp » et choisi parmi les plus anciens. Les détenus logent dans des bâtiments en bois, appelés Blocks, où ils sont groupés de 200 à 600 suivant les cas. Les camps ont entre 80 et 20 blocks. A la tête de chaque block est un détenu qu'on appelle Blockmann. En dehors des heures de travail, on est sous l'autorité de ces blockmann. Les chefs qui nous dirigent au travail sont des capos.

Blockmann et capos constituent l'aristocratie du camp. C'est une bande de camarades qui se jalourent les uns les autres et s'entendent seulement pour nous maltraiter et nous tuer. L'un d'entre eux vient-il à frapper un détenu, tous ceux qui sont dans le voisinage accourent et alors voltigent sur le malheureux les coups de poings, coups de pieds, coups de bâtons, etc. Défense aux autres détenus de témoigner de la compassion. Ce serait considéré comme un essai de mutinerie et alors c'est une mise à mort collective. Ces capos et ces blockmann de Flossenbourg recevant un jour des nouveaux venus dans leur block leur dirent : « Voilà X années que je suis ici, tous mes camarades sont morts, j'ai pu continuer à vivre parce que j'ai su voler les autres, frapper et faire mourir ceux qui me gênaient. Si vous voulez vivre, vous n'avez qu'à faire comme moi. » Ces capos et blockmann ont émergé et ont été choisis parce qu'ils étaient plus violents, plus brutes que les autres, savaient étouffer leurs voisins pour survivre eux-mêmes. A Auswitch, cette aristocratie d'as-

sassins et de malfaiteurs était surtout composée de Juifs polonais ; à Buchenwald, c'étaient des Communistes allemands et à Flossenburg, le pis de tout, c'étaient des bagnards et des condamnés de droit commun. Celui-ci avait tué sa femme et sa belle-sœur ; j'ai vu à certains matins douze cadavres à la porte de son block ; c'était par périodes, ses colères d'assassin duraient de cinq à six jours. Tel autre avait sur la conscience plusieurs assassinats. Celui qui nous commandait dans le petit commando de Ianovitz se contentait de fréquenter les femmes de mauvaise vie dans les grands hôtels de Berlin jusqu'au jour où il pouvait mettre la main sur leurs fourrures et leur magot. Avec de tels êtres, les S. S. n'avaient pas besoin d'intervenir. Toutefois, à Flossenburg, on garde le souvenir d'un certain commandant S. S. du camp qui, après examen des dossiers des détenus, fit appeler les capos et les blockmann et leur tint ce langage : « Vous devez savoir que la durée normale pour chaque détenu est d'environ trois mois ; or, je constate qu'un grand nombre sont ici depuis beaucoup trop longtemps ; la machine tourne mal et c'est votre faute. Vous ne faites pas votre devoir, etc. » A partir du lendemain au lieu de 15 ou 20 décès par jour, il y en eut de 80 à 100.

Je dois te dire que j'ai connu les camps en 1944, à une période où les rigueurs étaient atténuées... et cependant le 22 avril 1945, j'ai vu un capo tuer deux détenus à coups de bâton pour un prétexte futile. Lui-même était infiniment plus coupable qu'eux.

Ces différents camps fournissaient des travailleurs là où on en avait besoin. Ces groupes de travailleurs étaient des commandos. Une, deux ou plusieurs baraques, entourées et gardées par des soldats, constituaient le petit camp où ces travailleurs prenaient leurs repas. Les 1000 d'entre nous arrivés à Flossenburg ont été répartis entre ces commandos.

Personnellement, j'ai fait partie du tout dernier départ deux mois après mon arrivée, j'avais bien été désigné

pour un départ précédent de 200 détenus, mais pour ce commando il fallait des hommes forts car les travaux étaient rudes. A la visite médicale, j'ai été écarté car j'avais les jambes enflées et j'étais maigre. Après la libération, j'ai rencontré un détenu de ce commando. Ils restaient 12 sur 200, j'ai bien remercié le bon Dieu.

Mon commando, celui de Ianovitz, a quitté Flossen-burg fin juillet 1944 et jusqu'au 8 mai 1945, date de notre libération, j'en ai fait partie.

Nous étions 200 au départ dont un blockmann et cinq capos, des représentants de diverses nations, un tiers de Polonais, un tiers de Russes et 46 Français, au 8 mai, nous n'étions plus que 22 Français, 24 étaient morts. Quelle tristesse de voir partir ses meilleurs amis, morts presque tous dans les dernières semaines. Le 8 mai, il est mort encore 3 Français et j'étais parmi les tout premiers candidats si la libération avait tardé un jour ou deux. Pour cela encore, *Deo gratias!*

En juillet-août 1944, j'ai fait un peu de pleurésie et une bronchite. Mon départ au commando fut mon salut. Ianovitz était un excellent climat, et j'y fus bien soigné.

En janvier 1945, j'ai fait une broncho-pneumonie et du typhus, pendant douze jours, je suis resté dans le coma, du 13 au 25 janvier avec une température de 40 à 41,5. Ma guérison sans aucun soin a étonné le médecin allemand et ses camarades. Là encore et là surtout, *Deo gratias*. Je dois ma guérison au Bon Dieu et aussi au dévouement admirable de mes camarades.

J'ai connu une bonne période de fin août à fin décembre; grâce à un supplément de pommes de terre, nous avons été mieux nourris, et de plus, en nous rendant à divers chantiers (terrassements, transports de panneaux, extractions et charrois de pierres, travaux de cantonniers et coupe de bois, etc...), nous rencontrions souvent des arbres fruitiers et nous avons mangé pas mal de petites poires, de prunes et de pommes, ce fut un précieux supplément. Au début, nos capos nous donnaient des coups

de bâton, et puis après... D'ailleurs une poignée de prunes vaut bien plus qu'un coup de bâton!...

L'épidémie de typhus survenue en janvier a eu pour conséquence que notre commando fut mis en quarantaine. Défense de sortir, plus de travail. Or qui ne travaille pas, n'a plus besoin de manger; nous avons été réduits à la demi-ration. Or la ration normale était déjà une ration de famine, cette diminution dans la nourriture fut un désastre, d'autant plus que le typhus dont les trois quarts furent atteints avait pour conséquence de laisser ses victimes dans un état de maigreur effrayant et avec un besoin immense de nourriture. Aussi quelle hécatombe : sur les 150 que nous restions à fin mars, il en est mort 7, le seul jour du Vendredi-Saint.

Une circonstance aggravante est venue mettre un point final à toutes ces misères. Nous étions en Tchécoslovaquie, pays très accueillant et population très sympathique. Nos gardiens S. S. et nos capos avaient grande appréhension de voir l'armistice les surprendre sur ce territoire; ils craignaient en effet d'être mis à mort par les Tchèques au moment de la finale. Et ils avaient raison de le craindre; aussi contre tout bon sens, et toute logique, ils organisèrent un train qu'ils remplirent de quelques commandos épars en Tchéquie. Et nous avons erré d'une gare à l'autre, restant même quatre jours sans locomotive en plein champ du 26 avril au 8 mai, date de notre libération. Ce 8 mai à 14 h. 45 le train était arrêté en pleine nature aux confins de la frontière autrichienne à 5 kilomètres de Caplitz; nos wagons s'ouvrent, nous voyons que nos gardiens sont désarmés, nous sommes libres. J'ai marché comme j'ai pu avec un camarade, faisant péniblement deux kilomètres. Je me suis couché chez de braves paysans et le lendemain j'ai été transporté couché sur de la paille au fond d'un chariot traîné par des bœufs jusqu'à un centre de prisonniers français à 7 kilomètres de là.

Six jours après, j'ai été transporté à Linz où j'ai fait

un petit stage à l'hôpital. Et au plus tôt le 20 mai, jour de la Pentecôte, je partais en camion pour la Suisse ; je suis arrivé à Mulhouse, le jeudi 24 mai et à Paris le vendredi soir 25 mai.

... D'Allemagne, j'avais écrit trois lettres, annonçant mon retour très proche. De ces lettres, la première arriva trois heures avant mon retour, les autres le 26 et le 28 mai. Jusqu'à l'arrivée de la première lettre, la tristesse régnait dans la famille, car un avis quasi-officiel arrivé à l'évêché de Gap aux environs du 20 mai avait annoncé mon décès, survenu, disait-on, suite de maladie, pendant l'été 1944. L'évêque de Gap en avait informé notre sœur J. et elle en avait transmis cette nouvelle à la famille. Si bien que M., téléphonant à Paris, le 26 mai pour dire à J. sa tristesse de la nouvelle qu'elle venait d'apprendre, a eu la surprise de m'avoir au bout du fil. Enfin le samedi nous avons immédiatement téléphoné à l'évêque de Gap pour lui annoncer mon retour... juste à temps pour décommander le service funèbre prévu pour le lendemain dimanche à la Cathédrale. L'abbé S. vient de m'écrire qu'il tient à ma disposition « mon panégyrique » que lui a écrit Mgr Duthoit ; et encore G. D., venu me voir samedi soir, fut contraint de m'avouer qu'il avait la veille dit la messe de *Requiem* pour le repos de mon âme.

J'ai de ce fait une sérieuse hypothèque sur l'avenir, comme j'ai pour le passé une lourde dette de reconnaissance à acquitter envers tous ceux qui m'ont accompagné de leurs prières et de leurs sacrifices.

Je sors des geôles allemandes bien déprimé et avec une santé délabrée... Je suis décidé à prendre le temps nécessaire, un minimum de six mois pour assurer et garantir ma guérison.

... Je ne sais ce que je vais devenir, mais si je dois réaliser ce que j'ai entrevu avant mon arrestation et ce que j'ai vu plus clairement pendant mes longues méditations du temps de prison et d'internement dans

les camps, je vais avoir un gros fardeau de soucis et d'épreuves.

Pour le moment, je pars lundi 18 juin, faire une petite retraite avec les prêtres du diocèse revenus d'Allemagne (prisonniers de guerre ; les déportés politiques sont une espèce rare. Sur les 1.800 déportés politiques du département, 132 seulement sont rentrés, on en attend une dizaine ; tous les autres sont morts).

(Dès que possible), il me faudra bien ensuite entreprendre mon pèlerinage à travers la France, car je suis résolu et c'est promis, j'irai rendre visite à mes camarades d'exil et surtout j'irai saluer les familles de ceux qui sont morts...

Abbé L...

LE DRAPEAU DU RÉGIMENT.

Le voilà, ce vieux drapeau de soie lourde, emblème sacré d'un régiment blindé, drapeau autour duquel il y eut pendant deux ans une lutte sourde, violente, héroïque. Des dizaines d'hommes y prirent part, il y a eu beaucoup de sang versé et beaucoup d'hommes ont sacrifié leur vie. Et cependant les principaux héros de cette lutte, ce sont en définitive : une kolkhozienne âgée au visage las, austère et intelligent, labouré de rides douloureuses, Ouliana Belogroud, et sa fille Marika, une beauté ukrainienne de dix-sept ans qui, par le visage et par tout son aspect, évoque les séduisants portraits des jeunes années de Taras Chevtchenko.

La lutte pour le drapeau commença en septembre 1941, dans les immenses campagnes de la région de Poltava où serpentent les boucles tortueuses de la Psiol, rivière lente et vigoureuse.

Après avoir forcé le Dnieper, les hordes blindées du général Kleist se ruaient vers Kharkov, tandis que les débris d'un régiment de tanks soviétiques, depuis longtemps coupés du gros de leurs forces, continuaient la lutte, dressaient des embuscades sur les routes et, attaquant les colonnes blindées allemandes, essayaient de retenir et de freiner l'avance des troupes ennemies.

L'essence était depuis longtemps épuisée. Les tankistes ravitaillaient leurs engins dans les dépôts abandonnés des stations de machines et de tracteurs, ils prenaient des munitions sur les tanks endommagés et continuaient de faire la guerre. Le régiment fondait dans ces combats inégaux. Enfin, le 25 septembre, les deux derniers tanks

furent dévorés par le feu dans un combat livré aux abords d'Orjitsa. De tout le régiment, il ne restait que huit hommes : le lieutenant Vassili Chamrikha, le commissaire politique Stépan Chapovalenko, le lieutenant Léonid Yakouta, l'adjudant Grigori Lyssenko et les hommes de troupe Nikita Yakovlev, Léon Nassonov, Nicolas Ojérélev et Alexandre Savéliév. C'étaient des tankistes sans tanks. Mais ils ne songèrent pas à se rendre. La nuit, au milieu d'un marais près d'Orjitsa, dans une roselière bruissante, le lieutenant Chamrikha fit une halte. Il tira de son sein le drapeau du régiment soigneusement enveloppé dans une chemise, le déploya à la clarté de la lune, serra sur le cœur la soie glissante et déclara résolument et solennellement :

— Tant que nous autres, huit, gardons nos armes, tant que nous avons ce drapeau, notre régiment n'est pas vaincu, il existe, il combat. Jurons donc, camarades, à la face de ce drapeau, que nous ne déposerons pas les armes et que, tant que nous sommes vivants, nous ne finirons pas de combattre.

Et, s'agenouillant le premier, il baisa un coin du drapeau de soie. Après lui, silencieusement, ses camarades refirent ce geste. Ensuite, Chamrikha fit disparaître le drapeau sous la doublure de sa veste d'hiver.

Les tankistes devenus fantassins commencèrent la guérilla. Peut-être que, après la guerre, l'un des survivants de ce groupe de partisans aura le loisir de faire le compte des camions allemands qu'ils brûlèrent pendant cet automne, des convois interceptés, des Allemands tués du fond des embuscades. Mais, à cette époque-là, ils n'avaient pas le temps de compter. Ils agissaient, ils faisaient la guerre, et la plus belle appréciation de leur activité, c'étaient les affiches collées par les Allemands dans les districts de Veliko-Krynkov, de Kobéliak et de Réchétilov dans la région de Pôltava annonçant la présence d'un régiment de partisans en casques de tankistes. Il était ordonné aux Allemands de se montrer très pru-

dents pour tous les déplacements en steppe. Des récompenses et toutes sortes d'avantages étaient promis aux villageois qui aideraient à trouver la trace du régiment, ou qui amèneraient ne serait-ce qu'un partisan à la Kommandantur. Ce fut le début de grandes rafles, d'arrestations, de mouchardages sans fin dans tous ces districts. Des escadrons de dragons S. S. parcouraient la steppe dans tous les sens. La steppe est nue comme le genou dans ces parages et, en hiver, un homme peut y être repéré à plusieurs kilomètres de distance, mais les partisans du groupe Chamrikha restaient insaisissables.

Maintenant que toute l'Ukraine de la rive gauche du Dnieper est libre, nous pouvons bien trahir le secret de leur invisibilité. Les tankistes avaient trouvé des amis fidèles dans les hameaux voisins, et lorsque les S. S. et la Gestapo cernaient un village, les soldats rouges ne faisaient rien pour fuir. Ils restaient où ils étaient, et bricolaient paisiblement, en bons villageois.

Ils gardaient leur drapeau comme la prune de leurs yeux. Mais, une fois, les tankistes firent une imprudence. Ils racontèrent à quelqu'un du village qu'ils conservaient le drapeau du régiment blindé. La nouvelle en parvint aux Allemands. Ils redoublèrent de zèle dans leurs recherches. C'est que la prise d'un drapeau leur aurait rapporté une croix de chevalier, le grade d'officier et un congé d'un mois en Allemagne.

Après de longs efforts, les limiers allemands tombèrent sur la trace. Une nuit, ils dépistèrent Vassili Chamrikha. Avec lui furent arrêtés Chapovalenko, Yakouta, Lyssenko. Par le froid d'hiver, dans la rue, on les déshabilla. Leurs habits furent lacérés, coupés en pièces. Ensuite on mit ces hommes à la torture. Exposés à la bise glacée, on les arrosait d'eau en leur demandant :

— Où est le drapeau? — Les tankistes se transformaient tout vifs en des statues de glace. Ils gelaient et, en gelant, gardaient le silence. Quant au drapeau, il était sous la doublure de la veste du soldat Ojérélev.

Avec Nassonov et Yakovlev, il se trouvait dans l'izba d'un ami fidèle Pavel Belogroud, au village de Popivki. Ils se demandaient : comment faire, chacun d'eux risquant d'être arrêté à n'importe quel moment, comment faire pour sauvegarder l'emblème sacré du régiment ?

Il fut décidé que les trois soldats s'en iraient faire la guérilla dans des districts éloignés tandis que le drapeau serait laissé à la garde de Pavel Belogroud. Le soir, Pavel réunit sa famille. On ferma la porte au crochet, au verrou, à clef. Il déploya le drapeau et le montra à sa famille. Ensuite, il dit à sa femme et à sa fille Marika de le replier soigneusement et de le coudre dans une taie de satinette. Lui-même rabota une feuille de contre-plaqué, mit dessus le paquet contenant le drapeau et cloua le contre-plaqué au bas d'un large banc de bois de chêne, dans le coin des hôtes de la maison.

— S'il m'arrive malheur, celle de vous qui restera vivante gardera ce drapeau fidèlement, pieusement, jusqu'à l'arrivée de nos unités. Et quand nos troupes viendront dans notre Popivka natale, vous remettrez ce drapeau au principal chef des militaires. Et si l'une de vous est mise à la torture pour ce drapeau, laissez-vous arracher la langue, crever les yeux, arracher l'âme, mais ne dites rien du drapeau.

Le vieux Pavel eut à remplir tout le premier ce serment. Le lieutenant Vassili Chamrikha et ses camarades étaient morts dans des tortures terribles sans avoir dit un mot du drapeau. Mais les Allemands avaient appris, par ailleurs, que Chamrikha venait quelquefois à Popivka, chez les Belogroud et chez d'autres paysans. La Gestapo empoigna Pavel et son frère André ainsi que onze autres citoyens de Popivka qui furent emmenés à la prison de Veliko-Krynsk. A la maison, lorsqu'on lia les mains derrière le dos au vieux Belogroud, il eut le temps de murmurer à l'oreille de sa femme Ouliana :

— Quoi qu'il arrive, pas un mot de ça. Gardez-le comme vous garderiez vos yeux.

Des tortures terribles attendaient les paysans arrêtés. Voulant coûte que coûte s'emparer de l'insaisissable drapeau, les hommes de la Gestapo se surpassèrent. Ils brûlaient le corps de leurs victimes avec des chalumeaux, ils enfonçaient des clous dans les poignets et les pieds et, pour finir, ils leur coupèrent les oreilles et le nez, et leur crevèrent les yeux. Aveuglé, sanglant, à peine vivant, Belogroud râlait, comme on lui demandait où était le drapeau.

— Je ne vous le dirai pas... Je ne vous le dirai pas, fils de Satan... Je ne vous le dirai pas, maudits que vous êtes !

Et c'est ainsi que moururent ce vieux paysan ukrainien sans parti, Pavel Belogroud, lui et d'autres paysans du village, sans avoir livré leur secret. Ce secret retomba de tout son poids sur les épaules de la femme de Pavel. Les Allemands devinaient vaguement que le drapeau était caché chez les Belogroud, et ils faisaient tout leur possible pour en avoir le cœur net. On offrait toute sorte de récompenses à Ouliana ; on lui promit de riches présents si elle disait où était caché le paquet laissé par les partisans. On la menaçait de l'incendie, de la fusillade, de la torture : Comme son mari, elle répondait obstinément : « Je ne l'ai pas vu. »

Mais, la nuit, lorsque le silence se faisait dans la maison, elle descendait sans bruit du poêle, se glissait vers le coin et tâtait de la main pour voir s'il était bien là, ce drapeau qui avait apporté à sa famille tant d'honneur et de douleur.

Les Allemands voulurent alors spéculer sur l'amour maternel de la vieille kolkhozienne. Ils s'emparèrent de trois de ses enfants : sa fille Louba et ses fils Piotr et Ivan, pour les envoyer en Allemagne. A la mère qui pleurerait, ils déclarèrent sans ambages :

— Donne-nous ce que les partisans t'ont confié et nous te laisserons tes enfants, et même on te donnera un papier grâce auquel ils ne seront jamais plus mobilisés.

Tout le jour et toute la nuit Ouliana et Marika, étroitement embrassées, pleurèrent. Quelle douleur de laisser partir Liouba pour cette maudite Allemagne ! Et quelle douleur, encore plus grande, de dire adieu aux deux fils qui ressemblaient tant à Pavel ! Par moment, la mère hésitait. Sans cesse elle se levait et, chancelante, allait dans le coin, tâtant le paquet : était-il toujours là ? Se rendant compte qu'il y était, elle se remettait à côté de sa fille et pleurait, et songeait à ce qu'il fallait faire. Lorsque, le matin, l'interprète lui demanda une fois de plus si elle se décidait à livrer le paquet des partisans, elle se leva, blême, tenant à peine sur les jambes, et, le regardant de ses yeux éplorés et pleins de haine, répondit :

— Je n'ai pas de paquet ! Je n'ai pas vu de partisans !

Ce fut ainsi que, pendant un an et sept mois, la mère et la fille gardèrent le drapeau, sûres que ce temps de malheur passerait et que la prédiction de feu Pavel Belogroud s'accomplirait. Elles attendaient le jour heureux où enfin, des soldats rouges marcheraient dans la rue verdoyante de Popivka, ceux à qui elles donneraient enfin ce drapeau sauvé à si grand'peine.

Ce jour approchait. Les convois allemands s'allongeaient sur la grand'route, se dirigeant vers le Dnieper. Là, mal rasés, furieux, les Allemands faisaient avancer à coups de bâton des rosses et des taureaux faméliques. On entendait le fracas des camions poudreux chargés de sacs de blé, de ferraille et de toute sorte de bric-à-brac. Ouliana comprit que les Allemands s'en allaient.

Mais une nouvelle épreuve l'attendait. Dépassant les Allemands, un bruit terrible circulait dans la région. On disait qu'en se retirant ils redoublaient de violences, incendiaient tout, emmenaient le bétail et les gens. La nuit, la lueur des incendies illuminait la steppe. Ouliana se disait : et le drapeau ? Il risque de brûler

avec la maison. Après avoir demandé conseil à sa fille, elle décida de porter le drapeau sur son corps. Elle retira le paquet du coin secret où feu Pavel Belogroud l'avait caché, elle ouvrit la taie d'oreiller, elle enveloppa la pièce de soie dans de la toile propre et s'en enveloppa. Et c'est ainsi qu'elle restait jour et nuit sans se séparer une seule minute du drapeau.

Le front était tout près. Les Allemands qui tenaient leurs quartiers à Popivka se levèrent au milieu de la nuit et mirent le feu au village. Vers le matin, le commandant du canton arriva en motocyclette à la maison des Belogroud et accosta Ouliana :

— Je te le dis pour la dernière fois : donne-nous ce paquet et nous laisserons intacte ta maison, nous te laisserons ta vache et ton blé. Donne-nous le paquet !

— Je ne sais pas ce que vous voulez, répondit la femme regardant tristement les soldats arroser de pétrole sa maison spacieuse, solide, construite pour des siècles. Des langues de feu rampaient déjà sur le toit de roseaux, le feu léchait les volets bleus que son ami et ses fils avaient sculptés avec tant d'amour un an avant la guerre.

La femme se laissa tomber sur la terre sèche et pleura à chaudes larmes près de son foyer en flammes, sur la colline, sur la rive haute de la Psiol au milieu du village embrasé...

— Maman ! Maman ! Les nôtres... les nôtres que je te dis ! Ils viennent de traverser la Psiol, disait Marika en secouant sa mère. Ouliana revint à elle et sentit vivement sur son corps le drapeau qui l'enveloppait. Elle se leva et déploya le drapeau. La mère et la fille le développèrent soigneusement et, le tenant bien haut, marchèrent à travers le village en flammes vers la rivière, au-devant de nos premières compagnies qui montaient la rive...

Nassonov, Ojérélev et Yakovlev firent longtemps et avec succès la guerre de partisans dans la région de Poltava. Ils finirent pas grouper tout un détachement, et ce fut

ainsi que, pourvus d'un abondant butin, ils reçurent nos unités passées à l'offensive. Ils vinrent trouver un grand chef et, avec lui, allèrent au village de Popivka prendre des mains d'Ouliana Belogroud le drapeau pour le transporter à l'état-major de l'unité, avec tous les honneurs qui lui étaient dus.

Boris POLEVOÏ.

NOTE SUR LA RÉACTION.

Dans les démocraties, ce sont
les notables qui s'insurgent.

ARISTOTE, *Politique*, V, 3.

I. — DE LA RÉACTION SENTIMENTALE.

Le régime démocratique rencontre en France, depuis qu'il y existe, une opposition qui paraît devoir constituer une véritable constante de cette nation aussi longtemps qu'elle vivra sous ce régime. Les principaux facteurs de ce mouvement me semblent les suivants :

1° La rancune des anciens privilégiés contre un système qui les a dépossédés de leurs privilèges (l'ancienne monarchie avait commencé cette dépossession, mais ils l'ont oublié) ;

2° Le ressentiment des personnes dites cléricales contre un régime qui sépare l'autorité religieuse et le pouvoir politique (la monarchie pratiquait cette séparation, mais ne la posait pas en principe) ;

3° L'inquiétude des classes riches, qui voient dans le régime démocratique la porte ouverte à un prolétariat qui les dépossèdera ;

4° La haine, chez un grand nombre de gens du peuple (paysans, petits employés, petits commerçants), pour les pouvoirs anonymes et occultes, dont les Parlements sont

N.D.L.R. — Il nous a paru particulièrement intéressant de reproduire aujourd'hui cet article de Julien Benda écrit en 1927. Dix-huit ans après, chacun le jugera actuel.

le symbole ; leur goût pour un pouvoir personnel et visible, à condition qu'ils croient qu'il émane d'eux (césarisme, bonapartisme, boulangisme) ;

5° L'aversion de certaines natures artistiques pour une société non hiérarchisée, du moins théoriquement, dont les parties ne sont pas subordonnées les unes aux autres comme celles d'une cathédrale ; l'irritation de ces artistes contre la vulgarité du monde moderne, qu'ils croient nouvelle, et dont ils veulent voir la cause dans le régime démocratique ;

6° La haine qu'éprouvent, pour un régime à prétention égalitaire, les personnes désireuses de se distinguer ; plus exactement, la volonté de ces personnes de paraître éprouver cette haine — ce « dégoût » — et de se conférer ainsi un titre d'élégance. Ce facteur d'opposition, vulgairement appelé snobisme, est particulièrement vivace dans la bourgeoisie, et surtout chez les femmes (1).

La plupart de ces facteurs peuvent se combiner, et de fait se combinent, chez le même individu : tel noble, qui hait la démocratie en tant que privilégié découronné, la hait aussi en tant que capitaliste inquiet ; tel bourgeois, qui la hait en tant que possédant, la hait encore en raison d'un tempérament césariste et par snobisme ; tel homme de lettres, réactionnaire par sentiment esthétique, l'est en outre par snobisme et par crainte pour son bien. Il y a toutefois des incompatibilités : le vrai noble n'est jamais césariste (j'entends de cœur) ; le paysan césariste n'est pas clérical.

On observera que je n'ai pas marqué, parmi les composantes de l'opposition au régime démocratique, un

(1) Il est né avec la démocratie même ; on sait que les rangs de l'émigration étaient pleins de roturiers dont une des joies était de se confondre avec la noblesse aux yeux des populations étrangères et de s'inscrire comme ducs ou comtes sur les registres des auberges. (Cf. CHUQUET, *La première Invasion prussienne*, p. 278.)

sentiment dont pourtant elle ne cesse de se réclamer : le patriotisme, la volonté de « défendre la patrie contre un régime qui la mène à sa ruine ». C'est qu'en effet ce sentiment ne me paraît pas siéger à une région profonde dans le cœur du réactionnaire ; le réactionnarisme, en son jaillissement originel me semble essentiellement, on vient de le voir par l'analyse ci-dessus, une passion de classe, un mouvement commandé par des intérêts de classe ; c'est seulement ensuite que, comprenant l'immense profit qu'il tirera de cet aspect, il se fait patriotisme. Le patriotisme n'est ni dans la tradition de la noblesse (émigration), ni dans celle du clergé (ultramontanisme), ni dans celle de la bourgeoisie (1814) (1). La seule fraction de la masse réactionnaire chez qui le patriotisme soit un sentiment profond et traditionnel est le petit peuple bonapartiste et boulangiste (2). C'est d'ailleurs pour conquérir ce petit peuple, dont l'adhésion lui est indispensable en un pays de suffrage universel, que le réactionnaire de haut rang s'est fait nationaliste (3). Ajoutons qu'ici et une fois de plus l'attitude du sentiment peut avoir, à la longue, créé le sentiment. — Toutefois le patriotisme, ou plus exactement le nationalisme, est sincère chez le réactionnaire par snobisme ; pour lui, être nationaliste c'est s'inscrire sur les registres d'un cercle ultra-élégant où siègent Du Guesclin, Jeanne d'Arc, Richelieu, Louis XIV (pas Napoléon), et d'où est exclu de droit tout ce qui n'est

(1) Rappelons, durant tout le second Empire, l'opposition de la bourgeoisie aux lois militaires renforçant l'armée. « Nous sommes rivés à cet ignoble parti conservateur qui hait la révolution et veut la paix à tout prix. » (Mot du prince Napoléon à Darimon en août 1859. DARIMON, *Histoire d'un parti*, p. 284.)

(2) Beaucoup moins vrai depuis la guerre.

(3) Il est bien remarquable qu'aux élections de 1889, lors du boulangisme, les candidats de droite qui pensaient triompher par leurs propres moyens se sont bien gardés de s'allier avec le « parti national ». (Cf. André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, p. 488.)

pas français, s'appelât-il Kant ou Goethe. — Chez les réactionnaires par raisons esthétiques, la religion de la nation n'est pas non plus nécessairement exempte de sincérité.

Je ne marquerai pas davantage, parmi les causes premières de la passion réactionnaire, et quoi qu'en disent ses desservants, l'indignation causée par le spectacle des « scandales », de l'« incurie », des « passe-droit », du « sectarisme », de l'« immoralité » qu'offre le régime démocratique. Si c'était là une cause déterminante de cette passion, je verrais celle-ci quelquefois s'éveiller, sous le coup de ce spectacle, chez des personnes qui en étaient auparavant exemptes. Or c'est ce que je vois fort peu. Ce que je vois constamment, au contraire, ce sont des personnes, pourvues de tout temps de cette passion, s'ingénier à découvrir les vilenies dont le régime démocratique fourmille, comme tous les régimes, afin de mieux satisfaire leur passion. Une fois de plus je constate que l'ordre des sentiments n'est pas qu'on hait une chose parce qu'on la trouve mauvaise, mais qu'on la trouve mauvaise parce qu'on la hait.

Enfin, je n'ai pas cru devoir noter un facteur qui constitue pourtant un fort appoint de la passion réactionnaire : le ressentiment de ceux qui « ne réussissent pas » dans la vie. C'est que ceux-là, au fond, n'ont pas de haine particulière pour la démocratie, tout régime en vigueur serait rendu par eux responsable de leur infortune. Aussi bien détendent-ils souvent leur hostilité si, d'aventure, la vie se met à leur sourire.

Les facteurs d'opposition que je viens de dire veulent la disparition du régime démocratique à des degrés divers. — Le noble et le clérical veulent, du moins dans leur cœur, la disparition totale de ce régime, la suppression totale de ses deux éléments constitutifs : l'égalitarisme et le laïcisme. Ils sont des réactionnaires absolus. — Le bourgeois inquiet pour son bien ne veut la suppression de ce régime que pour autant qu'il favorise les progrès de la classe ouvrière ; la forme d'État qu'il

souhaite ne serait antiégalitaire et cléricale que dans la mesure nécessaire pour contenir cette classe ; toutefois il est contraint, par la force des choses, de faire alliance avec les réactionnaires absolus et, en fait, les régimes qui se fondent par son désir, et dont le type est le second Empire, penchent vers l'antidémocratie total. — Le petit peuple plébiscitaire et désireux d'un chef ne veut nullement d'un État où le clergé détiendrait un pouvoir politique et moins encore où certaines classes seraient privilégiées ; toutefois, en fait, la forme d'État que son désir amène (premier Empire) tend plus ou moins vivement vers un État de ce genre (1). — Les réactionnaires par sentiment artistique sont nettement des réactionnaires absolus. — Quant aux réactionnaires par snobisme, ils veulent la disparition du régime égalitaire, sans savoir bien exactement ce qu'ils souhaitent à sa place ; beaucoup d'entre eux, notamment la fausse noblesse, sentent tout bas le danger d'un régime vraiment aristocratique, qui pourrait bien se mettre à vérifier leurs titres (2) et les rayer du cercle que préside Du Guesclin. Toutefois, en fait, le réactionnaire par snobisme adopte le réactionnarisme absolu.

Les ressentiments contre le régime démocratique comportent des coefficients de puissance passionnelle fort inégaux. De ce point de vue il convient de distinguer les ressentiments de l'intérêt blessé et ceux de l'orgueil blessé, les premiers pouvant être présumés bien moins après que les seconds si l'on observe combien l'intérêt blessé compose souvent avec l'adversaire, ce que l'orgueil blessé ne fait jamais. Les ressentiments de l'intérêt blessé

(1) Sur l'évolution nécessaire du régime bonapartiste, cf. les profondes pages de M. André SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 477 et seq.

(2) Comme, par exemple, le gouvernement de Louis XVIII exigeant, pour l'admission à certaines écoles, des titres de noblesse remontant au moins à cent ans. (VAULABELLE, *Hist. des deux Restaurations*, t. II, p. 124.)

sont ceux de la noblesse en tant que dépossédée de ses biens et soumise à l'impôt; je ne les crois plus très violents, parce que les fils souffrent peu des dommages faits à leurs arrière-grands-pères et dont ils n'ont connaissance que par les livres; j'ai idée que pas mal de jeunes nobles admettent de plus en plus que l'état de non privilégié où ils naissent est assez naturel; je croirais davantage à la persistance du sentiment de la dépossession chez le clergé, parce que l'enseignement ecclésiastique se charge de constamment l'entretenir. En revanche, le sentiment réactionnaire fondé sur l'intérêt lésé est très fort chez la bourgeoisie, laquelle assiste à cette lésion ou à la menace qui lui en est faite, au lieu d'avoir à s'en souvenir. Les sentiments réactionnaires dus à l'orgueil blessé sont ceux de la noblesse en tant qu'elle cesse d'appartenir à un ordre légalement reconnu comme supérieur et de luire du prestige attaché à cette reconnaissance; en tant qu'elle est soumise à l'égalité devant les lois, les règlements, l'admission aux fonctions publiques; là encore, je crois que la blessure est en voie de guérison, sans compter que l'hégémonie morale et même politique du noble existe toujours dans bien des régions, en même temps que la croyance en sa supériorité naturelle est loin d'être abolie (voir les salons et l'humilité de tant de bourgeois devant les gens titrés). — Les ressentiments dus à l'orgueil blessé sont très vifs chez les cléricaux, plus peut-être chez les fidèles que chez le clergé, lequel, lui aussi, a, dans mainte occasion, le sentiment d'un prestige toujours en vigueur. Le réactionnarisme par orgueil blessé est surtout vivace chez le snob et plus encore chez l'homme de lettres, dont la démocratie se permet de négliger la sensibilité; pour ce dernier, la démocratie semble souvent constituer une véritable injure personnelle. En somme, le ressentiment des cléricaux, des snobs et des littérateurs est le grand contingent passionnel de l'antidémocratie. Mais si l'orgueil blessé fait le fond passionnel de la réaction, c'est l'intérêt

menacé qui en est le moteur et déclenche les changements de régime. L'orgueil blessé attend et se satisfait dans le mépris ; l'intérêt menacé avise et prend des mesures. L'élément réactionnaire réellement propre à se traduire en acte, c'est l'inquiétude des possédants.

Quel danger cette masse réactionnaire constitue-t-elle vraiment pour le régime démocratique ? Quels sont ses actes depuis cent ans ? Beaucoup de ligues, beaucoup de coalitions, beaucoup de « faisceaux », fort peu de complots (1) ; beaucoup de menaces à la tribune, dans la presse, dans la chaire ; beaucoup de colère dans les salons, dans les mess, dans les cercles ; trois campagnes toutefois qui ont vraiment inquiété l'adversaire : le 16 mai, le boulangisme et l'assaut électoral de la « Patrie française » en 1902 ; une enfin qui a triomphé : le coup d'État du second Empire, dont on a dit avec raison qu'il est un boulangisme qui a réussi. Remarquons que toutes ces campagnes avaient pour elles le concours de la bourgeoisie mécontente, sans lequel il semble qu'aucun mouvement réactionnaire ne doive espérer le succès (2).

(1) Il est curieux de voir qu'alors que les républicains conspirent constamment sous les régimes autoritaires, les réactionnaires conspirent fort peu, et de moins en moins, sous la République. Comme on ne peut articuler qu'ils ont moins de courage, il faut admettre qu'ils ont moins d'espoir.

(2) On n'observe peut-être pas assez que, soit en 1814, soit en 1815, le rétablissement de la monarchie n'a jamais été l'œuvre seule des anciens ordres privilégiés. Il semble même qu'en 1815 ce rétablissement se soit fait en dehors d'eux, soit qu'ils ne l'espérassent point, soit qu'ils craignissent de le compromettre en se montrant. Parlant du soulèvement des Chambres au lendemain de Waterloo et du renvoi de Napoléon, La Fayette écrit : « Dans toute cette affaire, ainsi qu'à la première Restauration, le parti royaliste ne se montra point. » (*Mémoires*, t. V, p. 455.)

II. — DE LA RÉACTION IDÉOLOGIQUE.

DANS QUELLE MESURE ELLE RECOUVRE LA RÉACTION SENTIMENTALE.

L'opposition que je viens de dire, soit qu'elle procède de l'intérêt ou de la sensibilité blessée, est tout affective ; elle consiste en de purs mouvements passionnels, qui peuvent, d'ailleurs, se transformer en actes (ex. : le boulangisme) ; dans l'ordre de l'idée, elle se traduit par un petit nombre d'affirmations extrêmement simplistes, dénuées de toute espèce de démonstration un peu sérieuse, qui reviennent en substance à proclamer que les gouvernants de la République sont traîtres à la nation, sectaires et voleurs de deniers. Le réactionnarisme passionnel n'a pas de doctrine (1).

La démocratie a vu se dresser contre elle, ces derniers temps, un ennemi d'une tout autre espèce : un groupe d'hommes s'est formé pour lancer contre ce régime une action essentiellement idéologique, un système d'idées fondé, selon eux, sur le raisonnement le plus rigoureux, le plus scientifique, l'action ne devant être ensuite que la servante de la raison. C'est ce qu'on pourrait appeler l'opposition de formation savante, la précédente étant l'opposition de formation populaire. Bien que cette opposition idéologique puisse créer du sentiment et de l'action pour son propre compte, je ne la crois vraiment redoutable au régime que dans la mesure où elle vient recouvrir l'opposition sentimentale que je viens de dire. C'est donc du point de vue de la satisfaction

(1) La philosophie de cette opposition s'épuise à peu près toute dans cette proclamation : « À la République sectaire, persécutrice, et qui n'est que la chose et le butin d'une oligarchie haineuse et rapace, nous opposons la République ouverte, généreuse, la République de l'égalité et de la liberté, la République de tous, la République nationale. » (Allocution de Jules Lemaître à une réunion d'électeurs du XI^e arr., 11 juillet 1900 ; *Écho de Paris* du 12 juillet.)

qu'elle donne au réactionnarisme populaire que j'examinerai les principaux articles de la doctrine d'Action Française. C'est dire aussi que je les considérerai surtout sous leur forme simpliste, la seule sous laquelle ils ont chance d'atteindre des masses, forme sous laquelle, d'ailleurs, ils ne laissent pas de se présenter eux-mêmes.

Avant de poursuivre, je noterai quelques conditions essentielles du mouvement d'Action Française et les effets de ces conditions.

1° D'abord le caractère spécial de l'action qu'on veut créer ici : une action au service d'une idée, d'une idée formellement constituée, d'un dogme. L'armée que les docteurs d'Action Française entendent lancer contre la République est une armée de théologiens, semblable à celles de Cromwell ou de Jean de Leyde ; leur mouvement naturel — qu'ils répriment de moins en moins — est de désavouer, voire de combattre, toute action antidémocratique qui prétend s'exercer hors de leur enseignement. On ne saurait nier qu'une telle armée, dans la mesure où ils parviennent à la créer, ne présente une force particulière. Ajoutons qu'il y a là un aveu de sectarisme qui, s'il éloigne beaucoup de personnes, ne laisse pas d'en conquérir d'autres : des jeunes gens, que fascinent les gestes rigides de l'Absolu ; des artistes, que rebutent les fadaises de la tolérance.

2° L'action que veulent les chefs d'Action Française est, ai-je dit, une action au service d'une idée ; ajoutons d'une idée venue d'en haut, élaborée par un Conseil suprême, et à laquelle la troupe doit adhérer, avec sa raison assurément, mais sans réserve. Cette volonté paraît nettement chez ces docteurs par la violence qu'ils déploient contre ceux de leurs fidèles qui osèrent un jour mettre en question certains articles du dogme et même rompre avec lui ; violence beaucoup plus grande que contre celui qui ne fut jamais des leurs. Cette proclamation d'autoritarisme ne laisse pas, elle aussi, d'attirer

certaines âmes : des jeunes gens, possédés du désir de se vouer totalement ; des artistes, selon qui la volonté de penser par soi-même est une forme du désordre et donc de la laideur.

3° Le réactionnarisme doctrinaire, disais-je, doit, pour renverser la démocratie, toucher la masse réactionnaire. Disons plus : il doit, dans un pays de suffrage universel, toucher la masse, même non réactionnaire. Il y a là, pour ceux qui combattent la démocratie dans une nation où ce régime fonctionne, une situation tragique ; il leur faut amener le peuple, devenu donc « souverain », à se déclarer indigne de cette souveraineté ; il leur faut le convaincre de se démettre. Or, si l'on a parfois vu (nuit du 4 août) des aristocrates se dessaisir eux-mêmes des avantages qu'un régime leur assure, je doute qu'on enregistre jamais la même abnégation chez des terrassiers et des portefaix. Qu'ils aient perçu ou non cette difficulté, il est certain que les docteurs d'Action Française veulent toucher le peuple, si j'en juge par leur ton démagogique, si différent, en cela, de celui de leurs ancêtres, Bonald et Maistre, par leur prétention sans cesse répétée d'agir sur la classe ouvrière, leur application à proclamer leurs succès près de cette classe. — Mais en même temps qu'ils voulaient toucher le peuple, ces docteurs ont voulu créer une armée de miliciens, destinée à renverser le régime par la violence, et nous tenons là, dans ce double jeu, une des principales causes de leur échec. Ceux qui veulent abattre une démocratie ont le choix entre deux moyens : l'abattre par la force ou bien s'emparer du pouvoir par les voies que ce régime met à leur disposition ; faire le « coup » ou conquérir, directement ou non, le corps électoral. Le succès exige absolument qu'on opte entre ces deux méthodes, qui comportent des tactiques entièrement différentes et telles que, si on les pratique à la fois, elle vont nécessairement se contrarier. Or, non seulement les chefs d'Action Française n'ont pas opté entre elles, mais ils semblent n'en avoir

même pas su voir l'essentielle incompatibilité. C'est ce que prouve, par exemple, leur célèbre formule : « Par tous les moyens, même légaux » ; comme si la poursuite des moyens légaux, dès qu'on voulait qu'elle donnât des effets, n'exigeait pas qu'on renonçât à exalter les autres (1). De cette inaptitude à choisir est née l'impasse où se débattent aujourd'hui les docteurs royalistes : leur prédication du machiavélisme, si intelligemment adaptée au dressage de jeunes prétoriens, devait nécessairement, dès l'instant qu'elle était bruyamment dénoncée par les plus hautes autorités morales, comme il arrive depuis deux ans, être désavouée de ces docteurs, s'ils ne voulaient pas renoncer à l'adhésion de la multitude, encore trop peu éduquée pour respecter l'amoralisme politique ; d'autre part ils risquent, par ce désaveu, de perdre l'audience des prétoriens (2). Et sans doute diront-ils que ces « incompatibilités » sont des fantômes d'idéologue ; que l'homme d'action s'emploie à se faire des partisans partout où il peut, et que la sophistique est là pour concilier ensuite des enseignements contradictoires. Reste à savoir s'ils n'ont pas trop présumé de leur art.

4° Je viens de marquer une importante différence entre les docteurs d'Action Française et leurs ancêtres, Bonald et Maistre. En voici une autre : ces derniers écrivains se plaçaient principalement sur le terrain moral et religieux, s'appliquant à montrer dans la démocratie

(1) Des réflexions identiques peuvent s'appliquer, me dit-on, au monarchisme allemand ; lui aussi, depuis dix ans, n'est qu'une longue faillite parce qu'il ne sait pas se résoudre à opter entre l'organisation du coup de force et la conquête de l'électeur. On peut se demander s'il n'en sera pas ainsi désormais pour tout parti réactionnaire opérant dans un pays de suffrage universel. Il y aurait là une singulière garantie de durée pour les régimes démocratiques. (Voir plus bas la note C.)

(2) En vérité, ils ne l'ont pas perdue, les prétoriens ayant très bien compris que les protestations de moralisme de leurs chefs étaient de pures nécessités politiques.

la malédiction de Dieu, la damnation de l'espèce humaine (c'était encore la position de Brunetière); leurs descendants déclarent ignorer ces sortes de questions et ne connaître que des « faits »; c'est dans ces rapports avec la prospérité de la nation, avec la place qu'elle tient dans le monde, c'est de ce point de vue tout « positif » que les docteurs d'Action Française comparent les régimes successifs qui ont gouverné la France (1). Là encore, ils satisfont leur clientèle de jeunes réalistes, mais choquent la masse réactionnaire, laquelle, en tant que masse, ne souffre pas d'indifférence, du moins avouée, au problème religieux, ou tout au moins au problème moral.

La doctrine d'Action Française comprend deux parties : une partie négative, qui s'emploie à démontrer la mal-faisance du régime qu'elle combat ; une partie positive, qui prétend établir l'excellence du système qu'elle défend. J'examinerai successivement l'accueil que l'une et l'autre trouvent près de la masse réactionnaire.

La partie négative de la doctrine consiste à exposer que la démocratie comporte nécessairement, par une conséquence mathématique de son essence (suffrage universel, instabilité ministérielle, gouvernement prisonnier de l'électeur, etc.), la défaite à l'extérieur et la décomposition à l'intérieur, particulièrement la banqueroute.

La promulgation de cette « nécessité » touche peu les foules, même réactionnaires, lesquelles sont assez insensibles aux exploits de la déduction abstraite et constatent qu'en fait la démocratie n'a pas amené la défaite et n'a pas fait banqueroute. La réponse qui consiste à leur dire que l'absence de ces maux n'est qu'apparente, qu'en vérité la France, sans qu'elle s'en doute, a cessé

(1) « L'infaillible moyen d'égarer quiconque s'aventure dans l'activité politique, c'est d'évoquer inopinément le concept de la pure morale, au moment où l'on ne doit étudier que des rapports de faits et leurs combinaisons. » (*L'Action Française*, par Ch. Maurras et Lucien Moreau, Correspondant du 10 juin 1908.)

d'exister (1), n'émeut guère davantage ces âmes simples, qui ne demandent leurs croyances qu'au verdict de leurs sens. En revanche, cette promulgation conquiert pleinement les hommes de lettres et les mondains, gens acquis, singulièrement en France, aux constructions logiques qui servent leurs passions, et dotés, également par essence, du plus souverain mépris pour les faits qui les gênent.

La substance de l'argumentation qu'on présente ici consiste à raisonner sur une démocratie intégrale, rigoureusement fidèle à son principe de souveraineté populaire — cette démocratie dont Rousseau disait (2) qu'on ne l'a jamais vue et ne la verra jamais — et dont il est alors assez aisé de montrer qu'elle est fatalement vouée à l'impuissance (3). A ceux qui évoquent la possibilité d'une démocratie autoritaire, organisée, douée d'une tête qui gouverne, on répond qu'ils raisonnent sur un « cercle carré » ; comme si la vie pratique n'était pas faite de cercles carrés, comme si tous les régimes qui ont duré n'avaient pas vécu de compromis avec leur principe (4). Au reste, les mêmes qui démontrent que l'incapacité d'autorité est l'essence de la démocratie ne cessent de

(1) « De la Sprée au Mékong, le monde entier sait que la France est dans un état de faiblesse qui touche à la décomposition. » (J. Bainville, mai 1926.)

(2) *Contrat Social*, III, IV. Voir aussi KANT, *Essai sur la Paix perpétuelle*, IV, 1.

(3) Ou encore on raisonne sur le suffrage universel considéré dans l'incohérence et dans l'insanité qu'il devrait logiquement présenter, mais qu'en fait il ne présente pas. (Sur la constance du suffrage universel avec lui-même, du moins dans une partie de la France, et les raisons de cette constance, cf. l'ouvrage cité de M. André Siegfried, dont c'est le sujet même.) Voir plus bas la note D.

(4) Et péri de n'en point consentir (exemple : la monarchie de Charles X). Les réactionnaires savent d'ailleurs fort bien, et au besoin exaltent, les continuels compromis que le monarchisme, le catholicisme ont admis avec leur principe ; mais cela s'appelle alors l'« admirable souplesse de ces institutions ».

dénoncer l'« intolérable autoritarisme » de ce régime, de ce gouvernement de « tyrans », de clamer au peuple que sa souveraineté n'est qu'un mot ; proclamation qui ne laisse pas de toucher ce dernier, encore qu'il semble peu compter sur les chefs royalistes pour faire respecter ses droits outragés.

Les docteurs réactionnaires croient devoir quelquefois convenir que certains gouvernants de la République firent de grandes choses ; mais alors ils s'appliquent à montrer qu'ils les firent par un esprit d'autorité qui est la violation de la démocratie et, loin d'en louer ce régime, ils le couvrent de leur mépris pour accepter de vivre ainsi dans la contradiction. Parfois ils font mieux, et, devenant soudain de fougueux démocrates, ils écrasent sous l'opprobre les ministres qui ont osé méconnaître la volonté du peuple. En voici un éclatant exemple. La doctrine royaliste décrète que, par essence, la République ne peut pas avoir de grande politique. Pourtant il semble qu'un jour elle en eut une : renoncer à la « revanche » et obtenir qu'en échange l'Allemagne la laissât se créer un grand empire colonial. Que fait alors le réactionnaire ? Il souligne que la politique coloniale s'est faite contre le sentiment populaire, qui ne voulait en 1883 que la revanche, et il flétrit le ministre qui a violenté ce sentiment. Je n'ai pas besoin de dire ce qu'il y a d'imprévu à voir des hommes qui ne cessent de louer les ministres de l'ancien régime pour n'avoir, dans leur politique, tenu aucun compte des « stupides » passions populaires (par exemple, dans le renversement des alliances), se mettent tout à coup à marquer au fer rouge les ministres de la République parce qu'ils ne se font pas démagogues (1). On peut dire que l'attitude du réactionnaire

(1) Cette position se montre en toute vigueur dans un article de M. D. Halévy sur Ferry (*Débats* du 27 juin 1927). On y lit : « Ce même homme qui désorganisa la sensibilité religieuse de la France, désorganisa sa sensibilité patriotique. »

est la suivante : quand la démocratie manque d'entreprise, il la condamne ; mais quand elle en témoigne, il la condamne aussi, parce qu'elle viole son principe. Il y a là une science de la haine qui laisse assez froid le gros public, mais comble de joie les gens du monde et les artistes.

Cette manœuvre se relie, chez le réactionnaire, à une volonté plus profonde et qui semble l'objet d'un véritable mot d'ordre : ne laisser à la République le bénéfice moral d'aucun des événements heureux advenus à la France sous ce régime. La méthode est simple et bien connue : porter ces événements au compte des vertus de la race, vertus que le régime, si malfaisant qu'il soit, n'est pas encore parvenu à détruire. Par exemple, la France est-elle victorieuse en 1918 ? La République n'y est pour rien, ni les alliances qu'elle a su contracter, ni le choix des chefs qu'elle a su faire, ni le patriotisme qu'elle permet aux classes populaires (1), mais uniquement l'« éternelle et merveilleuse aptitude guerrière du Français » (2). Les colonies deviennent-elles prospères ? C'est uniquement parce qu'il se trouvera toujours en France « des fils de grande famille pour s'expatrier et faire fleurir au dehors les énergies de la race ». La France se tire-t-elle d'une terrible crise financière ? C'est que cette terre élue donnera toujours, au moment nécessaire, et quel que soit

(1) Rappelons que, sous la monarchie, lorsqu'il était question qu'on rassemblât les bataillons, il fallait que les Syndics des paroisses fissent amener leurs miliciens escortés par la maréchaussée quelques-uns garrottés (cf. MENTION, *L'Armée sous l'ancien régime* chap. II). Ce n'est pas précisément ainsi que s'est faite la mobilisation de 1914. — En 1787, l'Académie de Châlons-sur-Marne mettait au concours cette question : « Quel est le meilleur moyen d'encourager le patriotisme sous une monarchie ? » (Cf. AULARD, *Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, p. 77.)

(2) Bien entendu, la race n'est responsable du succès que sous la République ; sous la monarchie, c'est au régime qu'il revient. Quand la France est victorieuse à Denain, c'est la monarchie qui triomphe ; quand elle est victorieuse à la Marne, c'est le « vieux sang gaulois ».

le régime, des hommes énergiques et intelligents, etc... Là encore, cette virtuosité dans l'injustice transporte certaines âmes raffinées, mais ne touche guère la masse ; celle-ci ne peut se défendre de porter au compte de la République tout ce qui advint à la France sous ce régime, le bon comme le mauvais, ainsi qu'elle fait, avec le même simplisme, pour la monarchie (1).

L'article selon lequel la démocratie mène nécessairement la France à la défaite comporte, chez les théoriciens de la réaction, plusieurs démonstrations. Il en est une qui mérite une attention spéciale. Elle développe :

Le gouvernement démocratique, par sa prétention humanitaire, comme aussi par son besoin de plaire au peuple-électeur, lequel n'aime pas la guerre, tend nécessairement vers la paix, vers l'allègement des charges militaires, vers le relâchement de l'esprit de guerre. Or la France, en raison de sa position géographique et de l'ambition endémique des nations qui l'entourent, est constamment menacée d'agression et est tenue, pour sa sécurité, de toujours entretenir en elle l'esprit de guerre.

(1) A quels prodiges de *distinguo* doivent faire appel ceux qui entendent condamner toute la politique française depuis l'avènement de la République, c'est ce qui apparaît nettement si on fait la réflexion suivante : Supposons qu'en 1875, le comte de Chambord ayant accepté le drapeau tricolore, la monarchie ait été rétablie en France et que ce régime eût depuis lors récupéré l'Alsace-Lorraine, doté la nation d'un immense empire colonial et opéré un redressement financier qui a stupéfié le monde, quelle vénération nos réactionnaires ne clameraient-ils pas pour un régime qui a fait de telles choses ! La volonté de ne laisser aucune gloire à la République paraît en toute lumière, en même temps que la maîtrise en l'art de blesser, dans le dialogue suivant. Se rendant à Reims pour son sacre et passant par la Champagne, Charles X dit au duc d'Orléans : « Nous nous sommes vu autrefois dans ces plaines. — Oui, Sire, mais ce n'était pas sous le même drapeau. — Je n'ai jamais bien su, ajouta le roi, si Brunswick avait ou non reçu de l'argent ou des ordres pour se retirer. » (CHUQUET, *Valmy*, p. 231.)

Donc la démocratie, par son essence même, compromet la sécurité nationale. C. Q. F. D. (1)

Je n'ai pas à discuter ici le bien-fondé de cet arrêt selon lequel le régime démocratique est nécessairement pacifiste. Il semble que la France de la Convention, l'Angleterre de Chamberlain, l'Amérique de Mac Kinley aient été peu pacifistes et l'Allemagne de Hindenburg, au dire du moins de nos royalistes, serait toute gonflée d'esprit de guerre (2). D'ailleurs, le dogme réactionnaire dénonce aussi bien, quand il lui est nécessaire, le « bellicisme inhérent aux démocraties », l'esprit de guerre qu'elles développent « fatalement » avec la « nation armée », le « stupide chauvinisme des foules », les entraînements populaires auxquels de simples élus de la nation ne peuvent pas résister, etc... Ce que je veux noter, c'est que cette dialectique suscite, dans l'ordre de l'action, les deux mouvements suivants, dont on reconnaîtra que les théoriciens qui m'occupent ne se relâchent pas un instant :

1° Combattre dans la nation tout esprit pacifiste, tout gouvernement suspect de sympathie pour les tentatives d'arbitrage international ; et, plus généralement (encore que moins nettement, depuis la condamnation papale), tout esprit de justice, d'humanité, et autres dissolvants de l'esprit militaire et des vertus guerrières ;

2° Clamer sans relâche que la nation est en danger, que l'ennemi s'apprête à fondre sur nous demain, qu'il faut la stupidité de nos gouvernants pour ne pas le voir

(1) Cette argumentation est l'essence du dernier livre de M. Ch. Benoist.

(2) Le thèse des docteurs royalistes (notamment de M. J. Bainville) c'est que l'Allemagne actuelle prépare activement la nouvelle guerre dont elle a besoin, mais que, grâce à son étiquette démocratique qu'on prend pour pacifiste, elle peut le faire aujourd'hui sans éveiller aucune méfiance de ses voisins. Ces docteurs ne paraissent pas voir que, s'il en est ainsi, il est singulièrement avantageux pour une nation d'adopter la démocratie.

ou leur félonie pour n'en point convenir, qu'un épouvantable réveil nous attend, etc.

Remarquons d'abord que ce dernier mouvement est dans la pleine logique de la réaction : ceux qui veulent tenir le peuple en respect et bâillonner ses revendications ne sauraient évidemment mieux faire que de constamment clamer que la guerre est à nos portes, que l'heure est à la « discipline », non aux questions sociales. Remarquons aussi quelle aubaine est échue, en ce sens, aux réactionnaires français, depuis un demi-siècle, par la formation de l'Empire allemand, qui leur permet de brandir sans relâche le spectre d'un formidable voisin en train de fourbir ses armes. On pourrait, d'un certain point de vue, dire que l'Action Française ne vit que de l'œuvre de Bismarck, envers qui elle est si ingrate.

Comment ces deux mouvements sont-ils accueillis par la masse réactionnaire ?

La lutte contre l'esprit pacifiste plaît au réactionnarisme snobiste et littéraire, et aussi à la bourgeoisie, laquelle a intérêt à entretenir le nationalisme et la crainte de la guerre, ces sentiments créant dans le peuple une sourde facilité à admettre la hiérarchie sociale, à accepter un commandement, à reconnaître un supérieur, c'est-à-dire exactement l'état d'âme que veulent lui voir ceux qui entendent qu'il continue à les servir (1). Quant au fait de constamment clamer que l'ennemi est à nos portes, cela enchante les snobs et les lyriques, mais irrite assez le bourgeois pratique. Celui-ci veut bien agiter le spectre de la guerre pour la raison que j'ai dite, mais entend que ce spectre ne devienne pas une réalité et pense que ceux qui ne cessent d'annoncer le malheur pourraient bien finir par l'amener. Au fond, la bourgeoisie en veut à l'Action Française d'avoir prédit la guerre de 1914 (quand on prédit toujours le mal, il arrive nécessairement

(1) J'ai développé ce point dans la *Trahison des Clercs*, p. 258.

qu'un jour on prédit juste ; ce fut la force de Cassandre) ; elle lui dirait volontiers, comme les mariniers de la Saintonge au phare de Pontailac : « Maudit Cordouan, ne sauras-tu nous annoncer que des orages? »

Je marquerai encore un article d'Action Française, parent des précédents, et dans la pure logique de l'anti-démocratisme : l'exaltation des vertus chevaleresques (exaltation dont l'antisémitisme n'est qu'un aspect). Cet article, lui aussi, n'a pas le suffrage sincère de la bourgeoisie, laquelle sait que ces vertus-là ne sont pas son lot, et que tout le monde sait qu'elles ne le sont pas. En revanche, il emplit de joie les snobs et les gens de lettres.

La partie positive de l'idéologie réactionnaire consiste dans les articles suivants :

La France ne peut être sauvée, si elle peut l'être, que par le rétablissement :

- 1° de la monarchie absolue ;
- 2° de la prépondérance du catholicisme ;
- 3° de l'inégalité politique des classes ;
- 4° du respect légal de l'hérédité.

Remarquons tout de suite que cette position constitue le seul antidémocratisme logique. Exiger, en particulier, la prépondérance d'une religion qui somme les petits d'accepter le commandement des grands, même si ceux-ci n'en sont pas dignes, est absolument sage chez des autoritaires conscients de leur vouloir. Ceux qui biaisent avec ces articles, qui, par exemple, se contentent de l'égalité politique pour les catholiques ou ne souhaitent qu'une monarchie constitutionnelle, sont, au sens propre du terme, des antidémocrates sans conséquence. Les remèdes que propose le programme royaliste, s'il ne les donnait que comme visant à la destruction de la démocratie, me sembleraient devoir être tenus pour valables sans conteste. Mais cette destruction n'est ici qu'un moyen ; le but que le programme annonce et qu'il assure d'atteindre, c'est le « salut de la France », le retour du bonheur et de la grandeur pour les Français. C'est,

d'ailleurs, la position qu'a prise le royalisme dès qu'il eut à reconquérir la nation ; les affiches collées sur les murs de Paris, dans la nuit du 13 vendémiaire, portaient : « Peuple Français, reprends ton roi et ta religion, et tu auras la paix et du pain. » Il est clair que, dès qu'elles affirment cette prétention, les prescriptions susdites deviennent d'une sûreté d'effet beaucoup moins évidente. Voyons l'accueil qu'elles trouvent auprès des mécontents.

Les réactionnaires absolus adhèrent de tout leur cœur (les nobles plus ouvertement que les cléricaux) à ce programme. Ils y voient le rétablissement de leurs privilèges et savent fort bien que l'assurance du salut de la France n'est là que pour le nombre. Au reste, beaucoup d'entre eux pensent sincèrement que le retour de leur prépondérance entraîne *ipso facto* la grandeur de la France (1).

Le petit commerce chauvin et antiparlementaire prend, lui, fort au sérieux (pour autant qu'il est encore chauvin) l'assurance du programme quant à la grandeur de la nation, notamment quant à son prestige extérieur et à sa prospérité financière. A tort ou à raison, il ne compte pas sur la monarchie pour lui apporter ces biens, mais toujours, au fond, sur un régime du mode bonapartiste. Le dogme du « Roi père de ses peuples, dont l'intérêt se confond nécessairement avec celui de la nation », lui semble suspect depuis Varennes (2) ; aussi bien l'image qu'il se fait de l'ancienne cour de Versailles l'invite peu

(1) Notons toutefois que certains catholiques repoussent nettement l'idée d'un privilège pour leur religion. (Cf. la réponse d'Étienne Lamy à l'*Action Française, Correspondant* du 10 juin 1908.)

(2) Que serait-ce s'il savait l'histoire ; s'il savait, par exemple que, sous la Restauration, les Bourbons portèrent à la dette publique le remboursement des sommes dépensées par eux pendant l'émigration : trente-cinq millions, soit environ trois cents millions d'aujourd'hui. Je suis confondu de voir tout ce que ceux qui prétendent entretenir le peuple dans la haine de ses rois lui laissent ignorer.

à admettre que la monarchie « soit le seul régime qui puisse faire les économies » (1). Ajoutons que la prépondérance du catholicisme dans l'État et le rétablissement d'une classe privilégiée lui sont prodigieusement antipathiques. D'ailleurs, on l'entretient peu de ces articles.

La bourgeoisie, qui ne pense qu'à sauvegarder son patrimoine contre l'assaut des prolétaires, jugerait la monarchie assez capable de lui assurer ce bienfait ; mais elle ne veut pas entendre parler d'une hégémonie légale du clergé dans l'État et moins encore du rétablissement d'un ordre de privilégiés. Il semble n'y avoir point de raison pour penser que cette classe ait changé depuis le jour où, sous Charles X, elle s'insurgeait contre la loi du sacrilège et illuminait ses balcons parce qu'avait échoué devant les Chambres le projet ministériel tendant à rétablir le droit d'aînesse (2).

Le formulaire monarchique est, en revanche, devenu le bréviaire des gens de lettres et des mondains hostiles à la démocratie ; a particulièrement fait fortune l'article selon lequel la monarchie par la continuité qu'elle procure à la politique extérieure, assure la force de la nation dans le monde (3). Là encore, la doctrine conquiert ceux

(1) Elle l'invite peu aussi à admettre (autre article du dogme) que l'action du monarque soit indépendante de sa personne, et « fonctionnelle plus encore que personnelle ». (Maurras.)

(2) On ne saurait trop méditer l'accueil fait par la nation à ce projet, dont le ministre qui le soutenait disait avec raison qu'« il avait pour but d'opposer une barrière aux progrès chaque jour plus menaçants de la démocratie et de donner, contre celle-ci, à la royauté l'appui nécessaire d'un ordre de citoyens privilégiés ». On sait quelle fut l'unanimité de la France à se dresser contre cette motion. Villèle, atterré, écrivait à un ami : « L'égoïsme est partout, il n'y a rien à faire pour ramener le sentiment hiérarchique. » (VAULABELLE, *op. cit.*, t. IV, p. 315.)

(3) On voit les postulats que suppose cet article : 1° la politique extérieure d'une monarchie est nécessairement continue, du moins sous le même monarque (comme si la politique extérieure de Richelieu continuait celle de Luynes ; comme si celle

dont l'essence est d'aimer les belles constructions logiques et de ne tenir aucun compte des faits qui les dérangeant. Ajoutons que l'évocation d'une théocratie et d'une société à privilèges flatte une certaine sensibilité artistique, plus précisément architecturale. La construction logique consiste ici à raisonner sur une monarchie *in abstracto* ; encore qu'il soit moins facile d'établir qu'une telle monarchie conduit nécessairement la nation au bonheur que de démontrer qu'une démocratie absolue la mène nécessairement à la ruine (1).

Quant à la masse électorale, dont le suffrage est indispensable aux réactionnaires, s'ils renoncent à restaurer le passé par la violence, elle paraît n'être guère plus sensible aux promesses du programme monarchiste que ne le furent, il y a cent cinquante ans, les lecteurs des affiches du 13 vendémiaire. Dans la faible mesure où elle donne son audience aux docteurs qui développent la

de Choiseul continuait celle de Fleury) ; 2° une politique continue est nécessairement avantageuse (comme si une politique ne pouvait être à la fois continue et déplorable). — Sur la politique extérieure des rois de France, on pourra lire, en réponse aux dogmes de l'Action Française, A. MATHIEZ, *La Monarchie et la Politique nationale* (Alcan, 1917) et C.-V. LANGLOIS, *La Tradition de la France (Questions d'Histoire et d'Enseignement, t. I, Hachette, 1908)*.

(1) J'ai sous les yeux un manifeste d'Action Française destiné à être distribué dans la rue ; il y est uniquement question de monarchie théorique ; on n'y dit pas un mot du gouvernement des rois de France ; par exemple, on nous y montre le bien que comporte nécessairement la monarchie en réunissant régulièrement les États-Généraux, mais on ne nous dit pas qu'en fait la monarchie française les a réunis cinq fois en 800 ans, et les deux dernières fois au moins, à son corps défendant. D'ailleurs, il semble que les monarchistes français aient tout de suite compris que, pour récupérer le pouvoir, leur intérêt était de parler aux masses de la monarchie telle qu'elle devrait être et non pas telle qu'elle fut ; dès 1797, Louis XVIII écrivait à Pichegru : « Expliquez (à notre peuple) la constitution de l'État qui n'est calomniée que parce qu'elle a été méconnue ; instruisez-le à la distinguer du régime qui s'était introduit depuis longtemps. »

vertu de ces articles, il semble qu'elle leur réponde, avec Voltaire, qu'ils lui ont démontré que la monarchie est le meilleur des régimes quand le monarque s'appelle Marc-Aurèle; qu'au surplus, comme dit encore cet irrévérencieux, il importe assez peu à un pauvre homme d'être dévoré par un lion ou par cent rats (1). Ajoutons que l'ouvrier a peu de goût pour une doctrine qui n'a rien à lui dire de la question sociale sinon que la force d'une société veut qu'il y ait des hommes qui commandent et d'autres qui obéissent, et que la nature a fait qu'il n'est point parmi les premiers. On lui représente bien qu'en revenant à la soumission, notamment au régime des corporations, il sera plus heureux, plus libre et même, au fond, plus souverain (car on tient à assurer au peuple une réelle souveraineté); mais il n'apparaît guère qu'on le persuade. Il semble aussi que le dogme du roi « père de tous ses sujets » et « arbitre impartial dans les conflits du capital et du travail » retient peu l'attention de l'atelier, non plus que le théorème selon lequel « les plus sérieuses garanties de tous les droits des humbles sont liées au salut et au bien des puissants » (2).

Je marquerai maintenant un article tout autre de l'idéologie réactionnaire : l'affirmation que tout ce qui, en France, présente de la valeur littéraire relève, consciemment ou non, de l'esprit monarchiste; que toute littérature qui se rattache au démocratism est, en tant que telle, de basse qualité (3). Cet article, dont Maistre et Bonald ne s'étaient pas avisés, fait le plus grand honneur au génie de ses inventeurs : il lie nécessairement

(1) Lettre à M. Grin, conseiller au grand conseil, auteur d'un livre intitulé : *Les vrais principes du gouvernement français démontrés par la raison et par les faits* (1777).

(2) Ch. MAURRAS, *Dilemme de Marc Sanguier*, p. xiv.

(3) Je dis en tant que telle; car la doctrine ne laisse pas de conférer une haute valeur à certains auteurs d'esprit démocratique (P.-L. Courier, Anatole France, G. Duhamel), mais non pas en tant qu'ils témoignent de cet esprit.

à l'idée monarchiste un grand nombre des Français qui veulent passer pour posséder cette chose si prestigieuse dans leur pays : le goût littéraire. Dénué de tout intérêt pour le réactionnaire pratique, il assure fortement dans leur mépris du démocratismes les hommes de lettres et les mondains. On peut dire qu'il a pleinement réussi.

L'idéologie réactionnaire fait plus ; elle prononce que le respect des principes démocratiques est nécessairement lié à une grande misère intellectuelle et que la validité de l'esprit comporte, par essence, l'adhésion aux dogmes monarchistes. Là encore, on ne saurait nier que la manœuvre a donné des fruits. Il est certain qu'aujourd'hui, dans les milieux dits élégants, toute personne soucieuse d'un renom d'intellectualité est tenue de professer le plus parfait mépris pour ces principes et une souveraine pitié pour ceux qui s'y rangent. On peut dire que la mystique démocratique est entièrement ruinée de nos jours dans les salons. Il est vrai qu'elle n'y fut jamais bien vivace (1).

J'ai dit que je prenais les thèmes de la mystique réactionnaire dans leur forme simplifiée, la seule où ils aient chance de toucher le nombre. Et, en effet, dans son enseignement ésotérique, la doctrine est plus nuancée : ainsi elle ne dit pas que le régime monarchique doit apporter sûrement le bonheur à la France, elle dit seulement qu'il est la condition sans laquelle cette nation ne peut rien espérer. Il fallait bien, pour un auditoire un peu informé, tenir quelque compte des démentis de l'histoire. On fait évidemment preuve de sagesse en n'articulant point cette restriction devant les masses, même

(1) Marquons encore, parmi les facteurs d'opposition chez les mondains, la liberté d'esprit dont on croit faire preuve en critiquant un régime établi, quel que soit d'ailleurs ce régime. Tacite avait déjà noté ce facteur : la malveillance, dit-il, attire par un faux air d'indépendance (*malignitati falsa species libertatis inest*, *Hist.*, I, 1).

réactionnaires : il est douteux qu'elles consentent à l'effort, si petit soit-il, qu'exige le renversement d'un régime établi, si c'est pour ne restaurer un autre avec lequel le bonheur n'est que possible.

Les théoriciens de la réaction, en professant les quatre articles marqués plus haut, ont adopté, disais-je, le seul antidémocratie logique. Ils ont fait mieux : ils ont condamné le christianisme non catholique, le christianisme de l'Évangile (1) ; geste parfaitement conséquent chez l'antidémocrate, la mystique évangélique étant, au fond, exactement la même que celle de la déclaration des droits de l'homme (2). Par là encore ils se sont attaché une pléiade de littérateurs, de mondains, de jeunes gens, âmes plus éprises de logique que de résultats pratiques en même temps qu'insultantes à la morale chrétienne par romantisme nietzschéen ; mais, du même coup, ils s'aliénaient toute une classe de conservateurs, qui veulent bien pratiquer l'entière méconnaissance des préceptes de Jésus, mais trouvent éminemment impolitique d'en publier l'aveu. Rien mieux que ce mouvement ne montre combien les théoriciens royalistes cherchent l'orgueilleuse joie du logicien plus qu'à ménager l'union du monde réactionnaire, et par suite sa victoire, dont cependant ils font dépendre le salut de leur nation. On prête à l'un d'eux cette parole : « Qu'importent nos défaites. Nous avons d'immenses jouissances intellectuelles ». Eux aussi proclament, du moins dans leur cœur : « Périssent la France plutôt qu'un principe. » (3)

Enfin je marquerai un trait fort important de l'idéologie réactionnaire : son ton de haute assurance, d'entière

(1) « Le christianisme non catholique est odieux. » (*Dilemme*, p. 21.)

(2) Cf. par exemple, l'article « Démocratie » par H. BAUDRILLART dans le *Dictionnaire général de la Politique* de Maurice BLOCK.

(3) Par exemple, lorsqu'ils font échouer l'élection Kérillis par surenchère conservatrice. On pourrait appeler les chefs d'Action Française les bolcheviks de l'ordre.

certitude, et surtout de suprême insolence, de souverain mépris pour qui ne pense pas comme elle ; ton évidemment commandé par la nature même de la doctrine et qu'elle a de tout temps pratiqué, mais que ses desservants actuels, affranchis de tout bon goût par le romantisme et par la démocratie, ont porté à un point qu'on n'avait jamais vu. Ce ton impressionne grandement toute une jeunesse, pour laquelle l'affirmation violente est le signe de la vérité. Ajoutons que le mépris de l'adversaire se traduit ici par l'injure, la menace, l'annonce de bâtonner, de couper des nez et des oreilles, toutes choses imposantes pour ces âmes frémissantes selon lesquelles le vrai dialecticien est Jean-sans-Peur qui vint, dit le chroniqueur, plaider l'épée au poing. Notons enfin que les docteurs d'Action Française prêchent l'action armée contre le régime démocratique et ses agents organisent cette action, et conquièrent par là cette jeunesse française, qu'on a vue sous tous les régimes, qui répond à une tradition et pour qui « rosser le guet » est la marque du patriciat de l'esprit.

III. — CONCLUSION.

En résumé, si j'envisage l'action combinée de l'opposition sentimentale et de l'opposition idéologique, je crois pouvoir dire que la démocratie rencontre actuellement en France les adversaires suivants :

1° Des membres des anciens ordres privilégiés (noblesse et plus encore clergé) chez lesquels les doctrines d'Action Française fortifient la certitude qu'ils ont de la légitimité de leurs privilèges et leur ressentiment pour le régime qui les en a dépossédés ;

2° Un groupe de mondains, de gens de lettres, d'esprits métaphysiciens, d'artistes, organiquement hostiles à ce régime, et auxquels de rudes théoriciens sont venus apporter une idéologie rectiligne à laquelle ils sont sensibles par essence, un appareil syllogistique par lequel

ils centuplent leur animadversion. Toutefois, comme il arrive à la plupart des amateurs d'abstractions, en même temps que leur passion s'avive en se transformant en idée, elle s'y satisfait et souvent s'y épuise ; j'ai le sentiment que beaucoup de gens de lettres ont assouvi leur haine contre la démocratie quand ils ont répété la belle série de raisons qui, selon eux, condamnent ce régime, se sont décerné, par leur adhésion à ces raisons, un titre d'aristocratie intellectuelle, et ont exhalé leur mépris pour tout ce qui ne s'y rend pas. Notons cependant que, dans un pays de dévotion littéraire comme la France, où les littérateurs sont l'objet du culte que l'on sait, il serait faux de croire que l'antidémocratie d'une importante partie de leur corporation soit un facteur d'action négligeable ;

3° Un groupe de jeunes gens, décidés et apparemment entraînés à l'action directe, notamment à la manœuvre de la rue, et dont il n'est pas absolument déraisonnable de penser qu'ils peuvent, par un concours de circonstances et malgré les moyens de défense dont disposent aujourd'hui les gouvernements, réussir quelque jour à s'emparer des points stratégiques de l'administration de la France. Encore qu'il semble que leurs chefs ne les y invitent pas, du moins pour le moment, si j'en juge par la récente déclaration d'un des leurs refusant l'occasion qu'il avait de déchaîner la guerre civile « pour ne point répandre le sang français » (1).

Toutefois, il semble que le vrai danger pour la démocratie demeure toujours la bourgeoisie inquiète des progrès de la classe ouvrière, et son alliance toujours possible avec le petit peuple antiparlementaire et désireux d'un chef ; alliance que viennent naturellement grossir, à l'heure voulue, le noble et le clérical ; en un mot, il

(1) Déclaration de M. Léon Daudet au balcon de l'*Action Française* lors de sa reddition (13 juin 1927).

semble bien que le vrai danger soit toujours le césarisme, le boulangisme. Danger qui s'accroîtra le jour où disparaîtront les théoriciens du réactionnarisme absolu qui, avec leur antidémocratisme avoué, compromettent l'antidémocratisme sournois, seul efficace en France, et distraient au profit d'un royalisme stérile autant que logique des forces qui, sans eux, iraient au césarisme.

Julien BENDA.

LA "CRISE" DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Avions-nous besoin, vraiment, de cette autre inquiétude ? Notre plus illustre théâtre, celui-là même qui vient de faire une tournée si brillante en Angleterre, celui dont Napoléon disait : « La Comédie-Française est l'honneur de la France ; l'Opéra n'en est que la vanité », est en extrême péril. C'est la faute des temps, de la baisse de l'argent, de la hausse du prix de la vie, et de la hausse vertigineuse des prix des décors et des costumes. Celle, encore, du cinéma, qui tente les comédiens, leur promet d'éphémères mais lucratifs succès, et les détourne de leurs devoirs. Crise financière, crise morale...

Les crises, autour de la plus fameuse scène du monde, ont été nombreuses. Du temps même des Lecouvreur, des Lekain... A l'époque de la Révolution, où les comédiens emprisonnés pour incivisme eussent été guillotins, en partie, sans l'intervention d'un brave cabotin, Labussière, qui égara leurs dossiers, et dont Sardou, dans *Thermidor*, a conté l'audacieuse intervention. Du temps de Talma, de M^{lle} George, de Rachel... Et jusqu'à l'époque de Sarah Bernhardt, et de Silvain, et de Le Bargy. Crises de recettes ; surtout crises de personnes, rivalités de vedettes, intrigues, troubles causés par l'immixtion de

la politique dans l'art... En 1936, au moment où l'on jouait *Coriolan*, la Comédie faillit pâtir des querelles partisanses.

Mais c'est depuis le début de ce siècle que les crises « économiques » se sont multipliées : reflets des désordres monétaires, et des guerres. En 1936, justement, on annonçait sa fin prochaine ; et elle fut sauvée par la nomination, au poste d'Administrateur, — et muni de pleins pouvoirs, — de M. Édouard Bourdet, l'auteur de la *Prisonnière* et des *Temps difficiles*. Avant d'accepter, il exigea une substantielle augmentation de la participation de l'État, qui permit de relever honorablement les appointements mensuels des artistes ; et, par l'attrait de mises en scène nouvelles, la collaboration d'*animateurs* à l'esprit moderne, comme Baty, Jouvet, Dullin, Copeau, il raviva la curiosité du public. La guerre survint ; les difficultés ont reparu ; et Édouard Bourdet est mort.

En sa qualité de Directeur, aux Beaux-Arts, du Service des Théâtres, il avait lui-même nommé, en Septembre dernier, Administrateur de la Comédie-Française, un jeune et brillant comédien de la Maison, M. Pierre Dux. Celui-ci, le 30 avril dernier, après sept mois d'expérience, lança un S.O.S. sous forme de rapport. Ce S.O.S., très pessimiste, a ouvert la crise. La réponse se faisant attendre, il a démissionné : depuis lors, la Comédie-Française, inquiète, désespérée, découragée, s'est trouvée menacée de départs nombreux, de désertions. Il serait grand temps que la Commission désignée pour étudier les réformes possibles, — et urgentes, — prît des décisions.

Ne dites pas qu'on grossit à plaisir, à Paris, dans le monde artistique, des troubles coutumiers, et presque « endémiques », en tout cas d'importance médiocre à l'époque bouleversée que nous traversons, et où les destins mêmes de la patrie, éclaircis par la libération, restent encore orageux et pathétiques. Il faut, pour bien juger, tenir compte de ce qu'est pour nous, Français, le grand Théâtre de la rue de Richelieu.

*
* *

Un des joyaux de notre patrimoine. Je n'ai pas l'espace de retracer l'histoire de la Comédie. Mais vous savez que la gloire de Molière, la volonté de Louis XIV, — qui, en 1660, ordonna la réunion des troupes de Molière et de l'Hôtel de Bourgogne, — la sollicitude de Napoléon I^{er}, qui signa, en 1812, dans Moscou en flammes, le décret fixant les droits et devoirs des « associés » ; les souvenirs des plus grands poètes, Corneille, Racine, Hugo, Musset, Rostand, et jusqu'à Paul Valéry, qui y donnait, récemment, un fragment de son *Faust* ; ceux des plus illustres comédiens de notre race y sont liés. L'histoire du Théâtre en France, depuis deux siècles trois-quarts bientôt, et à quelques marges près, se confond avec l'histoire de la Comédie-Française.

Alors ? Alors, quand nous apprenons, — par le lumineux rapport Dux, — qu'un sociétaire « à part entière », à l'apogée de sa carrière, ne peut pas vivre décemment s'il ne voue pas la plus grande partie de ses vacances, et une large part de ses journées libres aux lucratives besognes du cinéma, nous sommes consternés. Actuellement, le plus favorisé des associés reçoit, en chiffres ronds, 240.000 francs par an ; et il faut en déduire une retenue importante (40 % sur la part de bénéfices, soit environ 40.000 francs), et les impôts... Ce n'est rien, à côté de ce que gagne une vedette des théâtres libres. Songez aux frais de représentation ; au confort que réclame un métier pénible pour le corps, éternel, et nocturne !...

Alors, les comédiens acceptent les offres du cinéma, éblouissantes ! En 1939, encore, d'après le rapport Dux, sept artistes seulement étaient, dans la Maison, sollicités par les producteurs de l'écran. Maintenant, l'écran en a séduit dix-neuf. Comment, avec cela, mettre d'alaplomb des

représentations que nous voulons parfaites? Comment assurer le roulement, l'assiduité aux répétitions, et la qualité des distributions? S'ils ne sont pas mieux payés, les associés vont se révolter.

«Se révolter? direz-vous. Pourquoi pas s'en aller tout simplement?» — Ils ne le peuvent pas. Leur situation est unique, dans tous les théâtres du monde. *Ils ont signé un engagement à vie*, et risquent, en partant, d'inextricables procès, de lourdes amendes, et l'*interdiction de jouer*. Avant de signer cet engagement, les jeunes comédiens vont tellement hésiter, désormais, qu'ils ne signeront pas; et le recrutement deviendra impossible.

*
* *

Il existe des remèdes. Il appartient à la Commission, — dont on m'a fait l'honneur de me nommer membre, — de les découvrir. J'en défendrai quelques-uns, je crois. D'abord, un sacrifice de l'État. M. Dux demande que la part *entière*, — ce qu'on appelle douze douzièmes, dans la Maison, — soit portée, en tant qu'appointements mensuels, de 9.000 à 40.000 francs. Si l'on discute sur les chiffres, on ne discutera pas sur le principe. J'ajoute qu'il faudra honorer, plus qu'on ne fait, les artistes. J'entends par là leur rendre la place qu'ils occupaient dans la société parisienne, dans la Nation, à l'époque d'un Coquelin, d'un Mounet-Sully, d'une Bartet, sans lesquels aucune cérémonie publique, aucune réception de souverain, aucune grande manifestation internationale ne se serait déroulée. Actuellement, ils sont sacrifiés à des vedettes tapageuses, à des gloires populaires et parfois populacières. Ils doivent redevenir les comédiens ordinaires et extraordinaires de la République. Avoir le monopole, ou peu s'en faut, des hommages officiels, dans un nouvel État; et des décorations. Il faut sans doute augmenter leur nombre, pour alléger la tâche de chacun, et faciliter les distributions.

Ayant fait les efforts qui lui incombent, l'État co-associé et patron pourra commander. Les sacrifices ne seront plus unilatéraux. On aura le droit de réinstaurer la discipline ; et de faire comprendre aux comédiens que, comme tous les Français, ils ont des devoirs impérieux envers leur pays meurtri, qui veut se relever, et dont les valeurs « spirituelles » sont peut-être aujourd'hui les seules intactes ; celles qui doivent « donner » les premières.

Robert KEMP.

LE

«PSAUME CXXXVI», DE JEAN MARTINON,

ÉCRIT EN CAPTIVITÉ.

Mobilisé en 1939, Jean Martinon, pris dans la déroute, fut fait prisonnier. Il sut trouver dans son art le secours qui lui permit de supporter courageusement sa misère ; et, du camp où il était détenu, il a rapporté un magnifique ouvrage que le monde musical vient d'accueillir avec un enthousiasme mérité. Car il n'entre dans ce succès rien qui puisse l'amoindrir : n'eussions-nous rien su des conditions douloureuses dans lesquelles le *Psaume CXXXVI* avait été composé que nous aurions tout aussi bien été frappés par la réelle beauté de cette musique, par la justesse de ses accents, par sa puissance et sa parfaite convenance au texte qu'elle commente. L'œuvre est belle en soi ; les circonstances ne font qu'y ajouter un intérêt sentimental dont elle pourrait fort bien se passer — mais ces circonstances ont pourtant conduit Jean Martinon à choisir le sujet qu'il a traité, parce qu'il s'imposait en quelque sorte à son esprit ; et, de plus, elles lui ont fait vivre lui-même les tourments que sa musique traduit avec tant de force persuasive et tant de noble sincérité.

Le *Psaume CXXXVI*, c'est le *Super flumina Babylonis* de la Vulgate ; c'est le chant des captifs, c'est un hymne de résignation et de piété, mais traversé de révolte et tout chargé de regrets et d'espoirs. Résignation et soumission de l'homme qui s'en remet à Dieu, car il sait bien qu'il

n'a rien à attendre de ses bourreaux ; mais regrets douloureux du passé, mais espoirs dans un avenir qui apportera la libération — et peut-être aussi la revanche. Le texte biblique est magnifique. Il est riche de sens — et non de sous-entendus —, tout autant que de phrases exprimées. Chaque mot, chaque ligne prête à la glose ou à la rêverie. Ces captifs qui versent leurs larmes sur les rives d'un fleuve étranger, parce qu'ils se souviennent de leur patrie lointaine ; ces prisonniers que leurs geôliers veulent contraindre à chanter, et qui refusent de faire entendre les chants de leurs pays à des oreilles étrangères, et qui suspendent aux branches des saules de la berge leurs instruments, afin de n'être pas tentés d'en pincer les cordes quand leur peine devient trop lourde, quand la nostalgie devient trop oppressante — Jean Martinon fut lui-même leur frère. Mais s'il n'a pas plus qu'eux donné aux vainqueurs le spectacle de sa douleur, s'il a gardé la force d'opposer un visage serein à l'adversité, il a du moins également su entendre en lui-même et transcrire pour les autres, pour ceux qu'il avait laissés au pays de son enfance, le chant qui montait en lui et qu'il voulait garder pour lui seul et pour ceux qui étaient dignes de le connaître.

Et il eut le bonheur providentiel de trouver un compagnon de captivité capable de seconder son entreprise en lui fournissant une traduction du texte, ou plutôt une paraphrase, d'une rare qualité littéraire, toute débordante de poésie contenue, de douleur pudique et d'espoirs à peine suggérés. On imagine les deux hommes, Jean Martinon, le musicien, et l'abbé Robert Petit, dans cette collaboration fraternelle. Car c'est un des mérites les plus certains de cet ouvrage : le texte et la musique semblent avoir jailli tout ensemble d'un même cœur et d'un même esprit. L'accord est si intime, si parfait, que les mots et les notes sont indissolubles. On les imagine, ces deux captifs fraternellement occupés à parfaire l'œuvre commune, les soirs d'hiver, dans le froid et la nuit, se

réchauffant mutuellement de leur amitié fortifiée par cette tâche où ils s'appliquaient à mettre le meilleur d'eux-mêmes. Tout ce que le musicien pouvait souhaiter, le traducteur le lui a donné ; tout ce que le poète pouvait rêver qui ajoutât à son texte ce prolongement destiné à atteindre jusqu'où les mots ne pénètrent pas, le compositeur le lui apporta.

Les difficultés matérielles étaient grandes : un camp de prisonniers est un lieu fort incommode pour mener à bien une entreprise de cette sorte, si longue, si difficile. Quand on sait quels soins exige le travail matériel de la composition musicale, on comprend ce qu'il fallut de courage et de patience à Jean Martinon pour écrire un psaume destiné au grand orchestre, à des solistes, à des chœurs. Tâche ingrate, déjà, pour qui est installé confortablement chez soi et peut, tout à l'aise, étendre les feuillets de copie réglée à trente ou trente-cinq portées, mais tâche décourageante pour qui doit travailler dans la promiscuité d'une baraque encombrée, surpeuplée, au milieu des allées et venues, des bruits, des appels, et pour qui reste, surtout, pendant des jours et des jours, sans nouvelles des siens et tout anxieux à leur sujet.

Mais la douleur est féconde pour les âmes nobles, capables d'y trouver une source d'inspiration. La partition de Jean Martinon est d'une haute tenue. Après une introduction symphonique exprimant l'oppression du peuple accablé par la servitude, le chœur chante tristement le souvenir de Jérusalem perdue ; et les regrets s'avivent devant ce paysage étranger, sous ce ciel qui n'est plus le ciel de la patrie, et qui semble plus lourd, plus accablant. Les voix des femmes plaintives alternent avec les voix des hommes, et celles-ci paraissent assourdies par la colère. Puis le second mouvement — car ce Psaume en cinq parties se divise selon le plan d'une symphonie — est une sorte de *scherzo* mélancolique. Aux conquérants qui les invitent à faire entendre un cantique de Sion, les captifs répondent : « Comment chanterions-nous

sur une terre étrangère?... Nous avons suspendu nos instruments aux branches des saules qui bordent les deux fleuves, et nous oublierions l'usage de nos mains avant d'oublier notre patrie... »

Alors — et c'est le troisième mouvement — s'élève la voix d'un ténor solo. Une réplique du chœur la suit, qui accentue le caractère de déploration du cantique.

Puis, après un silence, vient une imprécation, confiée au récitant dont la voix parlée est soutenue par l'orchestre. Et c'est, à mon sens du moins, le seul point critiquable de ce psaume : la voix parlée ne peut s'unir à la musique sans disparate ; malgré l'art de M. Jean-Louis Barrault qui fut chargé de ce rôle, malgré le soin attentif qu'il prit de respecter la mesure, la voix parlée reste en dehors même de la symphonie qui l'accompagne : elle tranche tout net sur le fond sonore qu'elle tend à déséquilibrer. Erreur légère, au surplus, qui serait facilement réparable et qui n'empêche point le *Psaume CXXXVI* d'atteindre les plus hauts sommets, car, après un *cantabile* qui rappelle les plus heureuses trouvailles mélodiques de Berlioz, le chœur, puis le soprano solo au lointain, implorent à nouveau le Seigneur : « Souvenez-vous de vos enfants dans leurs jours de misère ! » Et le psaume s'achève par un *diminuendo* saisissant.

Du Stalag IX-A où il restait captif en Allemagne, le manuscrit de la partition de Jean Martinon parvint en France. En 1943, il obtenait une des plus hautes récompenses, le grand prix de la Ville de Paris. La Société des Concerts du Conservatoire en donna bientôt une audition publique sous la direction de M. Charles Münch. Mais le triomphe qui l'accueillit fut sans lendemain — jusqu'à la libération de Paris : les autorités occupantes ne purent tolérer que s'élevât cette voix trop éloquente qui, du fond d'un camp de prisonniers, chantait sa détresse et son espoir, et, comme celle du psalmiste, proclamait ardemment sa fidélité à la patrie. Comme ceux des Hébreux sur les rives de l'Euphrate et du Tigre, les instruments de

Jean Martinon restèrent condamnés au silence tant que les ennemis demeurèrent sur le sol de France. L'auteur lui-même, enfin rendu aux siens, a dirigé récemment la deuxième exécution de son Psaume. Elle fut plus brillante encore que la première, et, comme elle, elle souleva l'émotion des auditeurs. Dans le hall du Théâtre des Champs-Élysées, des dessins exposés montraient au public des scènes de la vie des prisonniers dans les camps allemands. Et ces images, elles aussi, nous disaient comme le psaume : « Souvenez-vous de vos enfants dans leurs jours de misère. » N'est-ce point une raison d'espérer beaucoup de ceux qui, dans ces jours si sombres, ne se sont pas laissé aller au désespoir et ont, au contraire, rapporté de si loin des chants qui montent si haut ?

René DUMESNIL.

CHRONIQUE DES LIVRES.

Annales J.-J. Rousseau.

Le guerre 1940-1945 n'a pas empêché la « Société J.-J. Rousseau » de poursuivre son activité ni l'éditeur Jullien de publier régulièrement les *Annales J.-J. Rousseau*, composées de documents divers, de lettres inédites, de récits ou d'essais sur l'auteur des *Confessions* et sur son époque.

Avec sa couverture jaune paille, voici sur ma table le tome XXIX qui contient deux études substantielles, l'une de M. Marcel Raymond sur deux aspects de la vie intérieure de Rousseau — « chaînes d'affections secrètes » qui reliaient le philosophe à la nature et à son temps ; l'autre de M. Henri Guillemin sur les déboires — les déchirements intimes — de Jean-Jacques, à l'Ermitage, et qui nous offre sous une forme plus condensée les principaux arguments développés par l'auteur dans son dernier livre *Un homme entre deux ombres* (1). Et c'est précisément cet ouvrage, publié en 1944, que j'ai reçu, l'autre jour, de Genève.

*
* *

Selon sa méthode habituelle de recherches, et sans rien perdre de ses qualités personnelles de patience et de ténacité, Henri

(1) Éditions du Milieu du Monde, Genève.

Guillemin continue à « rendre justice » à Rousseau. Il entend dépeindre l'homme tel qu'il fut et n'employer, pour cela, que des documents sûrs — ce qui lui permet de ramener les faits à leur juste niveau et à leurs proportions réelles. Et, certes, entre ce que Rousseau atténue ou exagère, entre les éloges, les blâmes ou les médisances des contemporains, il a de quoi exercer sa perspicacité.

Son séjour de plusieurs mois à Neuchâtel, à proximité d'une bibliothèque riche en manuscrits et en autographes du XVIII^e siècle, lui a donné une fois de plus l'occasion de consulter directement les sources. Et c'est ainsi qu'après « Cette affaire infernale ou Jean-Jacques persécuté » dont nous avons rendu compte ici même, l'« affaire » de l'Ermitage nous apparaît à son tour sous un jour nouveau ou du moins, semble-t-il, plus conforme à la vérité historique et humaine.

Que de fois, en effet, ont été racontées les amours de Rousseau et de la comtesse d'Houdetot. Intrigue scandaleuse pour les uns ; confuse brouillerie pour les autres — jusqu'à ce qu'en 1912, un Pierre-Marie Masson écrive nettement à propos de l'Ermitage : « Il faut arriver à la pleine lumière ; c'est ici le moment décisif de cette destinée. » Et aujourd'hui, c'est Henri Guillemin qui se mêle d'éclairer de son mieux cette pénombre, en reprenant une à une toutes les phases de cet étrange roman : Rousseau sincèrement épris de Sophie-Elisabeth d'Houdetot qu'il avait d'abord approchée sur le vœu même de Saint-Lambert, le maître réel du cœur de la belle ; Rousseau ne cessant de faire l'éloge de la vertu tout en amenant peu à peu son amie aux extrêmes limites de ce qu'il appelle... « la chute », puis la dispensant « magnaniment »... des conséquences de cette situation ; Rousseau écrivant à Saint-Lambert pour le rassurer sur la pureté de ses intentions, sinon sur celle de ses désirs et de ses rêves... Et comme épilogue à la rupture d'une liaison qui n'a pas été consommée, cet aveu à peine teinté de mélancolie : « L'amour était devenu comme le battement même de la vie... Et voici que nous continuons de vivre, et qu'elle est morte cette flamme immortelle, et que nous ne sommes même plus malheureux... »

*
* * *

La main sur les vieux textes, éliminant avec soin tous les points douteux, Henri Guillemin nous livre des portraits extrêmement « fouillés » de M^{me} d'Houdetot, de M^{me} d'Epinay, et aussi de Saint-Lambert, de Grimm et de Diderot, car — ne nous trompons pas — c'est bien, avant tout, la haine grandissante des Encyclopédistes envers Rousseau, qui est ici définie et commentée. Et, si nous en croyons l'auteur, c'est bien Rousseau, qui n'a pas compris que la « bande acharnée à ses trousses » le haïssait pour ce qu'il avait en lui de meilleur.

On se ligue contre lui quand paraît la *Nouvelle Héloïse* où le mariage est tenu pour un sacrement, où l'amour n'a de grandeur que s'il dépasse le désir. Grimm et Diderot affectent de se voiler la face ; d'Alembert déplore « le manque de retenue de Julie » ; Voltaire stigmatise « un livre monstrueux de débauche ». Et par un blâme public Jean-Jacques est désigné comme impie au Conseil de Genève et au Parlement de Paris.

Est-ce bien cela ? Non, pas tout à fait. Il y a encore les nombreux conflits — plus intimes, ceux-là — nés de son amitié amoureuse pour Sophie d'Houdetot, et qui inaugurent pour Rousseau, toujours si ombrageux, à la fois orgueilleux et candide, cette carrière d'homme traqué qui sera la sienne jusqu'à la fin. Il se voit coupable et il souffre de se savoir puni, avec injustice, pour des « crimes » qu'il est loin d'avoir commis. C'est dans ces heures sombres, pense Henri Guillemin — quand il trébuche, tombe et se relève — qu'il marche vraiment vers son destin. « Dans le pauvre désordre d'une vie, écrit l'auteur, c'est quelque chose tout de même, une grande chose, que cette volonté assidue, souffletée, acharnée de ne pas lâcher prise, de s'efforcer encore et toujours vers le mieux. »

Il faut lire cette chaleureuse défense, menée par Guillemin sur ce ton brûlant ou froid que nous lui connaissons, avec une telle rigueur dans la composition que nous sourions à peine quand l'habile plaideur qu'il est, cédant à une ruse du prétoire, insiste

sur les coquetteries séniles d'une Sophie devenue octogénaire, afin de mieux lui opposer la tranquillité d'âme d'un Jean-Jacques assagi et que ne tenteront même pas tous les charmes d'une Rose de Berthier.

*
* * *

En feuilletant les *Annales J.-J. Rousseau* (dernier volume paru), j'y trouve par hasard le récit d'un contemporain, datant de 1760 (1), c'est-à-dire deux ans après la séparation de Jean-Jacques et de M^{me} d'Houdetot. Et cette visite à l'Ermitage, décrite sur la note pittoresque, ce portrait — cette caricature — de Rousseau, aux tons fanés — couleur du temps — s'encadreraient si bien dans cette chronique que je ne puis résister au plaisir d'en citer quelques passages.

« Arrivés à Montmorency, nous avons pris quartier au « Cheval « Blanc » et de là nous nous sommes rendus à pied chez Monsieur Rousseau. » ... « Pénétrant chez lui, nous le trouvâmes vêtu d'une robe de chambre fort vieille, et si nous n'avions pas su qui il était, nous l'aurions facilement pris pour un cordonnier mal soigné. Il se tenait dans une petite pièce dépourvue de tout ornement et qui lui sert à la fois de chambre et de cuisine. Il possède encore, au premier étage, une mansarde plus jolie qu'il appelle son « donjon »... où je vis entre autres une gravure du roi de Prusse. Un petit papier était collé sur le cadre et sur ce papier, on avait écrit deux vers français très venimeux dont je ne me rappelle plus le texte. » ... « Monsieur Rousseau nous a dit qu'il ne dormait jamais plus d'un quart d'heure à la fois depuis quinze ans et que la nuit, il ne dormait pas plus de deux heures. Il dit ne jamais se rattraper dans la journée. Si tout cela est vrai (et il a l'habitude de dire la vérité), je suis étonné qu'il vive, que ses yeux soient clairs et ses traits reposés. » ... « Je suppose qu'il recherche une certaine singularité dans sa façon de se vêtir, malgré sa pauvreté. C'est probablement parce

(1) Extrait d'un *Journal de voyage* du comte hongrois Joseph TELEKI.

que son orteil lui fait mal que chacune de ses pantoufles est trouée par le bout ; on y a coupé un trou en forme d'étoile. Les semelles de ses pantoufles sont en bois ; il nous a expliqué que c'était pour pouvoir marcher plus à sec et aussi pour que les pantoufles durent plus longtemps. » ... « Sa conversation est animée et vive, ses réflexions sont pénétrantes et il possède ce que les Français appellent « de l'esprit », mais malgré cela on ne peut pas dire qu'il soit de nature gaie. Ses propos sont bien tournés ; il est fort original dans ses sentences, mais j'ai cru remarquer qu'il soigne cette originalité. Voilà peut-être la raison pour laquelle il s'est retiré de la société. »

*
* *

Enfin, voici deux fragments inédits de Rousseau, reproduits dans les *Annales*, deux feuillets sans titre et sans date, conservés parmi les documents de Neuchâtel (1).

Deux textes qui sont de la même veine : sorte d'instruction morale, destinée par l'auteur, non point, je suppose, à un compagnon particulier, mais à tous les adolescents. Deux textes très courts, les seuls probablement qui subsistent d'un dessein auquel Jean-Jacques renonça — vestiges en lui d'idées ou de songes dont le passage ne l'a retenu qu'un instant.

« La plupart des hommes, mon cher Paulin, murmurent contre la nature qui leur a donné des jours si bornés, et contre le temps qui court avec une telle rapidité qu'à l'exception d'un très petit nombre, tous les autres passent leur vie à se préparer à vivre. L'art est long, disent les médecins, et la vie est courte, et Aristote fait à la nature un reproche peu convenable à un sage lorsqu'il l'accuse d'avoir prodigué des siècles de vie à certains animaux tandis que l'homme, destiné à de grandes choses, voit sa course limitée à un si petit nombre d'années. Il ne devrait pas dire : nous avons peu de temps, mais : nous en perdons beaucoup ; car nous trouverions notre vie assez longue pour faire de grandes

(1) Bibliothèque de la ville, n° 7872.

choses si nous la savions bien employer. Pourquoi donc nous plaindre de la nature? Sachons profiter de la vie et nous la trouverons assez longue.»

Même si cette feuille volante, où nous reconnaissons le rythme de sa prose, ne nous offre rien d'autre que l'adaptation de quelque texte ancien — ce que j'ignore — il est déjà significatif que Rousseau ait choisi ce texte-là justement, où la question majeure est posée : le temps, notre temps, la durée qui nous est accordée, les heures que nous gaspillons. D'autre part, en lisant ces lignes où l'auteur nous rappelle que notre vie comporte un sens, si nous savons l'édifier sur le plan spirituel, je pense à ce qu'écrivait Rousseau au seuil de la vieillesse : « Je passe avec mon Tasse et mon herbier des heures assez rapides pour me faire sentir combien il est illusoire de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive. » Telle était sa joie à contempler les fleurs des champs et à lire les strophes de son livre de chevet, la *Jérusalem délivrée*. A les lire et à les relire, en s'appliquant à lui-même ce passage du poème où apparaît en nous et s'approfondit l'être intérieur : « Du soleil qui découvre mes disgrâces j'éviterai jusqu'à l'apparence ; je me craindrai moi-même, et me fuyant toujours, j'aurai toujours moi-même auprès de moi. » (1)

« Ah ! si j'avais une pauvre épinette, écrivait Jean-Jacques, pour soutenir un peu ma voix fléchissante, je chanterais ces strophes du matin au soir. »

*
* *

« Que m'as-tu dit, jeune homme? Que je suis alarmé pour toi ! Que je te plains ! Tu crains d'aimer? . . . Tu aimes donc, et cette crainte ne vient jamais qu'après le mal. La première atteinte de l'amour séduit plus qu'elle n'effraie ; sans examiner ce qu'on sent, on s'y livre ; plus ses transports sont doux moins on cherche à les connaître de peur d'être obligé de les vaincre après les

(1) Chant XII, strophe 77.

avoir connus. Ainsi tu ne peux te rendre compte à toi-même de l'état de ton cœur et tu viens consulter un ami de la vérité à qui les passions ne sont pas inconnues ; tu ne crains pas de troubler son repos pour assurer le tien.

« Jeune insensé, que me demandes-tu ? Faut-il m'égarer pour te conduire, et réchauffer mon sang par des images qu'on ne contemple pas impunément ? Hélas ! je le sens trop ; en recherchant leurs traits effacés par l'âge, j'en renouvelle en moi l'expression charmante, et pour exaucer tes vœux indiscrets, je cède peut-être à mon penchant plus qu'à ton importunité. Profite au moins du danger que tu me fais courir, et deviens sage par mon expérience... Je fus heureux, ô mon enfant, j'aimais, et mon bonheur commençait où finissaient mes plaisirs... »

Combien ce second billet, d'un ton plus personnel, nous émeut davantage ! Et l'on devine pour quelle raison l'auteur s'est brusquement interrompu, comme il l'avait déjà fait en écrivant ses *Lettres à Sara* qui l'entraînaient de nouveau là où il pensait ne devoir plus aller.

On n'en finit pas de se battre avec ses désirs. Et Jean-Jacques vieillissant le sait bien, comme s'il se tendait encore un piège à lui-même, en feignant de conseiller un jeune homme pour mieux revivre en esprit les délices d'un amour rêvé.

Jean DUPERTUIS.

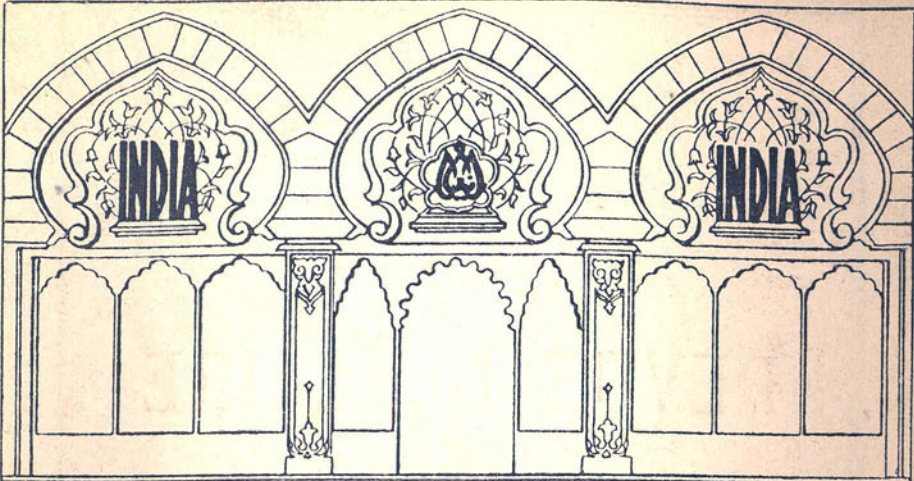
LA
REVUE DU CAIRE

Abonnements pour l'Égypte P. T. 100
pour l'Étranger le port en plus.

On est prié de s'adresser à M. GASTON WIET (5, Rue Adel
Abou Bakr — Zamalek — Le Caire), pour tout ce qui concerne
la rédaction, et à M. ALEXANDRE PAPADOPOULO (3, Rue
Nemr — tél. 41586 — Le Caire), pour tout ce qui concerne
l'administration.

LE NUMÉRO : 10 PIASTRES.

N. B. — M. L'ADMINISTRATEUR reçoit tous les jours
de 10 h. à 1 h., sauf les samedis et dimanches.



THE HOUSE OF PRESENTS - 55. SH. IBRAHIM PASHA. TEL. 41189 } C.R. 35544
& 37. SH. KASR-EL-NIL.. TEL. 59427 } CAIRO

MONTRES...

BIJOUX...

LA MAISON DE QUALITÉ

INDIA